Les 92 fiches action de l'évaluation

Thème 1 : Repenser les déplacements

Objectif: Développer les modes doux



- Dessiner une carte des temps de parcours à pied et des itinéraires vélos
- Prévoir l'achat d'un véhicule propre
- Prévoir des parcs à vélos sécurisés aux abords des trois groupes scolaires et sur les sites municipaux



- Etudier la possibilité de mettre en place de nouveaux parcours Pédibus
- Dresser le bilan d'accessibilité des voies et faire une carte d'accessibilité des sites
- Choisir des options techniques en faveur des modes de transports doux
- Mettre à disposition des tickets TCL pour les déplacements sur Lyon
- Maillage de cheminements piétons
- Promouvoir un PDA, covoiturage entre le personnel de la mairie et associations
- Organiser les réunions dans les lieux les plus adéquats



- Dresser un état des lieux des déplacements intra muros (sondage)
- Envisager un système de téléconférence

Action 1 : Dessiner une carte des temps de parcours à pied et des itinéraires vélos

→ OBJECTIF STRATEGIQUE:

Etablir une carte des temps de parcours à pieds et des itinéraires vélos afin de valoriser la place accordée à ces modes de déplacements doux.

REFERENT(S):

Service communication

ECHEANCE(S):

Carte réalisée en 2006

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

Direction Générale des Services

BUDGET:

Temps consacré à l'établissement de la carte

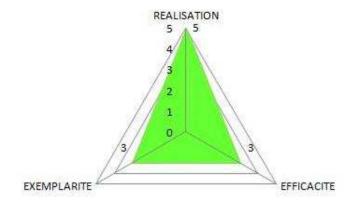
→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

Nombre de cartes réalisées et éditées.

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours	ATOUTS : Le service communication a établi cette carte des temps de parcours à pied.	5/5
AchevéeEn fonctionnement	FAIBLESSES:	
EFFICACITE	FREINS : La carte n'a pas été éditée.	
 Pas suffisamment avancée N'atteint pas ses objectifs à ce jour Atteint partiellement ses objectifs Atteint ses objectifs 	RECOMMANDATIONS: • La diffuser auprès du grand public afin de leur faire prendre conscience des distances et des temps de parcours entre les différents sites de la commune. • La diffuser soit dans les enveloppes bleues, soit lors de la journée des associations.	3/5
• Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national	Etablir une carte comme celle-ci permet de faire prendre conscience aux habitants qu'ils se déplacent en voiture notamment sur de très courts trajets. En milieu urbain, un déplacement sur quatre est inférieur à un kilomètre.	3/5

- A court terme, il serait intéressant de diffuser cette carte de façon à ce que les dardillois aient accès à ces informations, dans le lexique du développement durable (qui sera prévu dans le budget de 2011) ainsi que sur le site Internet de la commune
- La remettre à jour avec les nouveaux sites
- Rajouter les abris vélos.



Thème: Repenser les déplacements

Action 2: Prévoir l'achat d'un véhicule propre

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Acheter un véhicule propre pour compléter la flotte automobile municipale ainsi qu'un vélo électrique.

REFERENT(S):

Direction Générale des Services et Service Cadre de Vie

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

Grand Lyon

ECHEANCE(S):

4 Peugeot 107 : acquisition en juillet / août 2007 Vélo électrique : acquisition en octobre 2007

BUDGET:

Peugeot: 9015€ (soit pour les 4 véhicules: 36 060€)

Vélo électrique : 2 139,64€

→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

Véhicule: Prix d'achat du véhicule propre, consommation d'essence, nombre de km parcourus, nombre de kWh consommés.

Vélo électrique : prix d'achat, nombre de kilomètres parcourus

→ EVALUATION DE L'ACTION :

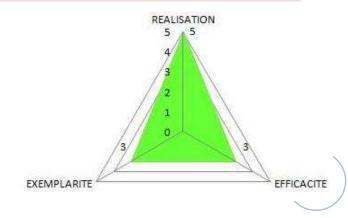
REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: • Le CTM a acquis un véhicule électrique Piaggio (réduction des émissions de gaz à effet de serre et limite la pollution sonore) en juillet 2010. • Les 4 derniers véhicules achetés de la flotte municipale sont des Peugeot 107, moins consommatrices de carburant et moins polluantes (104g de CO2 par km) • L'achat d'un vélo électrique pour la mairie rentre dans le cadre de la mise en place d'un Plan de Déplacement Administration, favorisant l'utilisation des modes doux dans les déplacements des agents municipaux. • Achat de vélos VTT pour la Police Municipale. FAIBLESSES: le vélo électrique est peu utilisé (utilisation de mai à octobre) et on ne connait pas le nombre de kilomètres qui sont effectués avec.	
 EFFICACITE Pas suffisamment avancée N'atteint pas ses objectifs à ce jour Atteint partiellement ses objectifs Atteint ses objectifs 	FREINS: • Le vélo électrique est peu utilisé. • Il n'est pas pratique lorsqu'il faut transporter du matériel. RECOMMANDATIONS: Il faudrait installer un compteur sur le vélo pour connaître les distances parcourues ainsi qu'en parler plus aux agents (spots par mail quand les beaux jours arrivent)	3/5
EXEMPLARITE • Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national	Depuis le lancement de son Agenda 21, la commune a souhaité mettre en cohérence ses actions et son discours.	3/5

→ PERSPECTIVES :

• A court terme, il serait intéressant de se munir d'un compteur kilométrique pour le vélo.

Relancer l'action et de refaire de la sensibilisation auprès des agents.

• A long terme : acquisition de plusieurs véhicules électriques lors du renouvellement du parc, notamment pour les agents en mairie



Action 3 : Prévoir des parcs à vélos sécurisés aux abords des trois groupes scolaires et sur les sites municipaux

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Mettre en place des parcs à vélo sécurisés sur la commune.

REFERENT(S):

Service Cadre de Vie

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

Service enfance, jeunesse, loisirs et développement durable

ECHEANCE(S):

De 2006 à aujourd'hui

BUDGET:

180€HT pour un abri vélo

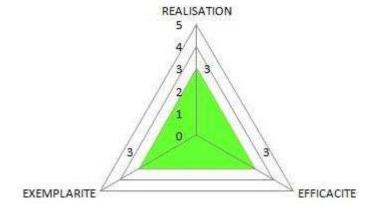
→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

Nombre de parcs crées au niveau des écoles et sur les sites municipaux.

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: • Chacune des deux écoles publiques dispose de son parc à vélo sécurisé. • Mise en place également de 2 appuis vélos à la Salle des jeunes à l'Aqueduc, 1 à la Maison Petite Enfance, 2 à l'Aqueduc, 1 au CCAS, 2 à la mairie (abri vélo), 1 râtelier au Gymnase Moulin Carron, 1 au Gymnase Roland Guillaud et 1 au stade de la Brocardière. les 2 gares (Jubin et les Mouilles) disposent de consignes à vélo, posées par la SNCF. FAIBLESSES: Manque de communication.	3/5
• Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	FREINS: Sont-ils utilisés? Sont-ils connus du grand public? RECOMMANDATIONS: Etablir une carte avec les points d'appui vélo avec la carte des déplacements piétons et doux (Cf. Action 1 « Carte des temps de parcours à pied et des itinéraires vélos »)	3/5
• Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national	La mise en place de parcs à vélo permet aux habitants d'avoir un endroit sécurisé pour garer leur vélo.	3/5

- A moyen terme, une carte pourrait être établie afin que les citoyens connaissent ces points.
- Poursuivre cette action :
- → Eté 2010 : pose d'un appui vélo à Grégoire III.
- \rightarrow Prévoir d'en installer un à la Maison du Barriot : automne 2010
- → Le Grand Lyon prévoit de poser environ 100 appuis vélos sur le domaine public à proximité des commerces (2010).



Action 4 : Etudier la possibilité de mettre en place de nouveaux parcours Pédibus

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Le Pédibus permet aux enfants de se rendre à l'école à pied et ainsi de réduire l'utilisation des véhicules aux abords des groupes scolaires et de diminuer la pollution. Lancé en 2006, de nouvelles lignes doivent être étudiées et créées pour redynamiser le Pédibus.

REFERENT(S):

Service enfance, jeunesse, éducation au développement durable

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

Service Cadre de Vie, Grand Lyon, Associations, Groupes scolaires de Dardilly, parents d'élèves, enseignants

ECHEANCE(S):

Lancement du Pédibus en 2006

BUDGET:

Pas de budget pédibus, pris dans les budgets pédagogiques des périscolaires.

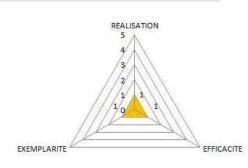
→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

Nombre de lignes Pédibus en fonctionnement. Nombre d'élèves concernés.

→ EVALUATION DE L'ACTION :

ATOUTS: • Une ligne de Pédibus fonctionne à l'école des Noyeraies avec au maximum une dizaine d'enfants le mardi. • En 2006 l'Ecole St Joseph avait une ligne régulière tous les mardis, qui n'existe plus en 2010. • Formation au Grand Lyon de 3 agents municipaux volontaires du service enfance, jeunesse et éducation au développement durable afin d'avoir un animateur référent par école pour animer et mettre en place le Pédibus. REALISATION • Rencontre avec des familles de Charbonnières les Bains et de La Tour de Salvagny pour venir parler du • Non démarrée 1/5 Pédibus aux familles dardilloises. En cours Achevée • En mai / juin 2008 et 2009, 4 animateurs ont mené une action Pédibus pour communiquer sur ce mode de • En fonctionnement déplacement. En 2008, journée Pédibus avec un petit déjeuner équitable en mairie avec les élus. En 2009, journée Pédibus avec un petit déjeuner équitable dans les écoles. • Peu de lignes Pédibus en fonctionnement et des lignes se sont arrêtées (Groupe Grégoire). • Peu de familles dardilloises étaient présentes lors de la rencontre avec les familles extérieures • Les animateurs référents pour chaque école portent, aujourd'hui, difficilement l'action. FREINS: • Basé sur le volontariat, le Pédibus ne mobilise pas les parents d'élèves pour l'encadrement des enfants. **EFFICACITE** Manque de signalisation (points d'arrêt): pas de dynamique collective sur les groupes scolaires. Pas suffisamment avancée Affectation qui ne privilégie pas la proximité des écoles ou les regroupements de voisins sur un même N'atteint pas ses groupe ce qui rend l'accès pied ou le covoiturage impossible. 1/5 objectifs à ce jour **RECOMMANDATIONS:** Atteint • Pour que le Pédibus fonctionne, il faudrait qu'il y ait un agent municipal qui se charge de ce travail. Il partiellement ses pourrait être envisagé que se soit une personne à la retraite qui cherche à travailler. objectifs En revanche, la solidarité qui existe avec les parents d'élèves et le voisinage disparaitrait et entrainerait la · Atteint ses perte d'une partie du principe impulsé par le Grand Lyon. objectifs • Mettre une signalisation qui identifie le Pédibus (budget du service cadre de vie) • La démarche Pédibus, impulsé par le Grand Lyon, est mise en œuvre par les communes qui le souhaitent. **EXEMPLARITE** Une association, conventionnée avec le Grand Lyon, aide à mettre en place la démarche et à mobiliser les Conformité réglementaire parents d'élèves. 1/5 • Non liée à la • Pour les trois écoles de la commune, en 2007, 21% des enfants se rendaient à l'école à pied contre 77% en réglementation voiture. Précurseur • Label national

- Il faudrait redynamiser les parents d'élèves ou bien impulser un changement dans la pratique (Agent).
- Action à inscrire au plan d'action en 2011.



Action 5 : Dresser le bilan d'accessibilité des voies et faire une carte d'accessibilité des sites

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Effectuer une étude du réseau routier et définir les zones difficiles d'accès de Dardilly, notamment pour les personnes à mobilité réduite, et y remédier.

REFERENT(S):

Service Cadre de vie

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

CCAS, Grand Lyon

ECHEANCE(S):

2006 - ...

BUDGET:

Le coût des travaux d'accessibilité est souvent intégré dans des coûts globaux de voirie ou dans les coûts des aménagements des abords des bâtiments communaux Une partie des coûts est pris en charge par le Grand Lyon

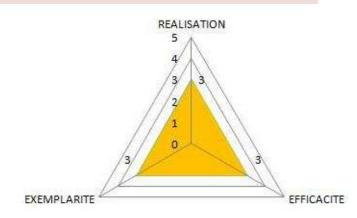
→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

Nombre de sites desservis par les transports en commun

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: De nombreux aménagements ont été réalisés pour permettre l'accessibilité des sites. → Pose d'une rampe PMR pour accéder au CCAS → Au cimetière, pose de 2 rampes PMR, d'une ouverture automatique du portail et revêtement de la place de parking → Parking du cimetière: cheminement PMR en béton pour rejoindre la maison médicale par l'Aqueduc (4 900€) → Maison du Barriot: rampe PMR et délimitation d'une place handicapée. → accès PMR aux toilettes Porte de Lyon et aux toilettes publiques de la Rochelière → Aqueduc: mise en place d'un interphone pour rentrer au 1 ^{er} étage avec un fauteuil roulant. → Nombreux aménagements avec le Grand Lyon (trottoirs, abaissement) FAIBLESSES:	3/5
EFFICACITE • Pas suffisamment	FREINS: La carte des sites mettant en avant les dispositifs (arceaux de vélos, pentes douces, pentes douces, accès sécurisé) n'a pas encore été établie.	
avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	RECOMMANDATIONS: Lors des travaux de réhabilitation des bâtiments publics, intégrer le diagnostic accessibilité EPR pour une mise en conformité.	3/5
EXEMPLARITE • Conformité	Le diagnostic accessibilité EPR réalisé en février 2010 et rendu en mai 2010 permet de connaître les points forts et faibles des aménagements de la commune envers les personnes à mobilité réduite.	
réglementaire Non liée à la réglementation Précurseur Label national	mobilite reduite.	3/5

- A court terme, voir la pertinence de l'action pour l'avenir.
- Si cette action est retenue, dresser le bilan des aménagements et les intégrer dans un guide éco-pratique.



Action 6 : Choisir des options techniques en faveur des modes doux

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Lors des aménagements, prévoir des bandes cyclables, l'élargissement des trottoirs et rendre plus difficile la circulation automobile (Zone 30 et alternats).

REFERENT(S): Service Cadre de vie

2006 - ...

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

BUDGET:

ECHEANCE(S):

Grand Lyon

Budget inclus dans d'autres travaux de voirie

→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

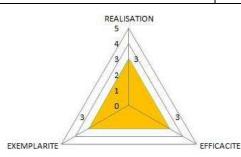
Kilomètres de pistes cyclables, de bandes cyclables, kilomètres de trottoirs crées, kilomètre de trottoirs mixtes.

→ EVALUATION DE L'ACTION :

7 EVALUATION	ON DE L'ACTION :	
	ATOUTS:	
	• Création de 3 840m linéaire de trottoirs pour les piétons depuis 2006 (Avenue de Verdun et Chemin Bois	
	de Serre)	
	Création de 1 200m linéaire de trottoirs mixtes vélos-piétons (route d'Ecully).	
	Aménagement de zones 30 et de ralentisseurs (Chemin Moulin Carron – Techlid)	
	• Élargissement des trottoirs : Chemin de la Crépillère	
	• Zones 30 : un arrêté a été pris en septembre 2008 pour définir le périmètre de la zone 30 dans le quartier	
	du bourg / Cogny (2,150km).	
REALISATION	• Extension du Chemin du Suel et Chemin du Grégoire.	
Non démarrée En cours	• Plateaux surélevés au droit d'un passage piéton (2008 – 2009) : Chemin de Suel, Chemin du Grégoire, Chemin Moulin Carron, Avenue de Verdun, Route d'Ecully.	3/5
Achevée	• Îlots de sécurité pour passage piéton : Chemin Neuf, Chemin Gargantua, Porte de Lyon.	
• En fonctionnement	• Refuge d'îlots pour la traversée piétonne Porte de Lyon	
	• Sécurisation de traversée par feux piéton Chemin de la Liasse.	
	• Cheminement piéton protégé par du mobilier urbain : Chemin du Cogny et Route de Limonest.	
	• Création d'un trottoir pour se rendre à l'arrêt de bus et mise en place d'un éclairage spécifique au dessus	
	du passage piéton : Chemin de Charrière (5 000€)	
	• Eclairage renforcée au niveau des passages piétons sur la RN7 (5 000€)	
	• 2010 : réalisation de deux plateaux surélevés Route de la Tour de Salvagny pour réduire la vitesse des	
	véhicules.	
	FAIBLESSES:	
EFFICACITE	FREINS : Pas de pistes cyclables indépendantes compte tenu du réseau voirie existant : l'emprise ne permet	
• Pas suffisamment	pas la création d'une piste cyclable (2m minimum).	
avancée		
 N'atteint pas ses 	DECOMMANDATIONS D	3/5
objectifs à ce jour	RECOMMANDATIONS: Poursuivre les aménagements pour réduire la vitesse des voitures sur la commune.	
Atteint		
partiellement ses		
objectifsAtteint ses objectifs		
EXEMPLARITE	Ces aménagements permettent de réduire la vitesse des voitures ainsi que de favoriser les modes de	
Conformité	déplacements doux.	
réglementaire		
• Non liée à la		3/5
réglementation		
• Précurseur		
Label national		

→ PERSPECTIVES :

Poursuivre cette action dans le temps et prendre en compte les aménagements pour les déplacements doux dans chaque projet.



Action 7 : Mettre à disposition des tickets TCL pour les déplacements sur Lyon

→ OBJECTIF STRATEGIQUE:

Permettre aux agents municipaux de se rendre sur certains lieux (notamment à Lyon) en utilisant les transports en commun lyonnais.

REFERENT(S):

Direction Générale des Service, Service Ressources Humaines

ECHEANCE(S):

Distribution des tickets TCL depuis 2006 Avril 2010 : mise en place de Citypass

BUDGET:

2006:6€ 2007:25€ 2008:12,80€ 2009:0€

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

Sytral, TCL, Communication et Proximité

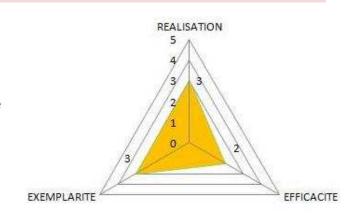
→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

Nombre de tickets TCL achetés, distribués. Nombre de citypass.

→ EVALUATION DE L'ACTION

→ EVALUATION I	DE L'ACTION :	
REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: • Dardilly distribue des tickets TCL aux agents qui souhaitent se déplacer en transports en commun pour leur réunion. • Depuis avril 2010 et dans le cadre d'un PDA (Plan de Déplacement d'Administration), les citypass ont été mis en place pour les agents se rendant sur leur lieu de travail en transports en commun. La commune prend à sa charge 50% de l'abonnement. Actuellement 7 personnes sont concernées (6 en mairie et 1 au CCAS). FAIBLESSES: Peu de tickets distribués.	3/5
EFFICACITE • Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	FREINS : RECOMMANDATIONS :	2/5
EXEMPLARITE • Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national	La mise en place d'un Plan de Déplacement de l'Administration permet d'inciter les agents municipaux à réduire l'utilisation de la voiture dans leur déplacement domicile- travail, et travail-travail.	3/5

- Poursuivre cette action dans le temps et mobiliser davantage les agents.
- Rappeler le dispositif « Citypass » à chaque nouveau salarié.
- Rappeler le dispositif des tickets TCL aux agents dans le journal interne TAM-TAM
- Promouvoir le covoiturage lors des réunions en déplacements extérieurs (en lien avec l'action 9 « PDA, covoiturage mairie et associations »)



Action 8 : Maillage de cheminements piétons

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Recenser, étudier et enrichir le maillage des cheminements piétons sur la commune.

REFERENT(S):

Service Cadre de vie

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

Service Urbanisme, SIVU

ECHEANCE(S):

De 2006 à aujourd'hui

BUDGET:

16 400€

→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

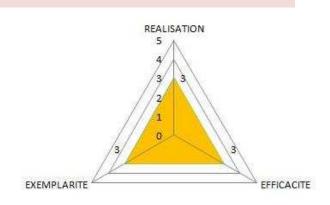
Nombre de chemins nouveaux. Nombre de mètre linéaire crées. Nombre de chemins remis en état.

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: • Depuis 2006, ouvertures de plusieurs sentiers piétons: → La traversante : 130 m linéaires (4 900€) → le sentier de la Guillère : 180m linéaires (1 500€) → le sentier Bouygues : 240 m linéaires (6 000€) → le sentier des Moines (projet 2010), → le sentier des 3 noyers (projet 2010) → et le sentier entre la Route d'Ecully et la rue du Curé d'Ars (81m linéaires). • Eté 2010 : création d'un cheminement piéton route de la Tour de Salvagny (120m linéaires) : 0€ car réalisé par le Grand Lyon. Eclairage du chemin réalisé par la commune (4 000€) FAIBLESSES :	3/5
EFFICACITE • Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	FREINS : Aucun frein car il y a une volonté politique RECOMMANDATIONS : Poursuivre en fixant des priorités pluriannuelles.	3/5
• Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national		3/5

\rightarrow PERSPECTIVES :

- Poursuivre cette action dans le temps.
- Réaliser les priorités déjà élaborées.



Action 9 : Promouvoir un PDA, le covoiturage entre le personnel de la mairie et les associations

→ OBJECTIF STRATEGIQUE:

Mettre en place un Plan de Déplacement de l'Administration avec une grille de covoiturage et communiquer auprès des associations dardilloises.

REFERENT(S):

Direction des ressources humaines

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

Direction Générale des Services, Service communication

ECHEANCE(S):

Mise en place du PDA: 2011

BUDGET:

Citypass : 25€ par mois et par personne

→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

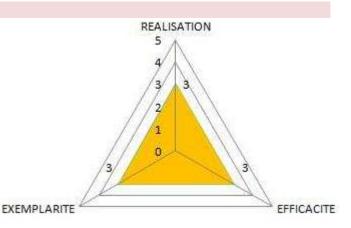
Nombre de covoiturage mis en place. Nombre d'associations qui forment au covoiturage.

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	 Non démarrée En cours Achevée très positif. Sur 600 personnes interrogées, 20,6% covoiturent plusieurs fois par semaine. Mise en place du citypass pour les agents municipaux en 2010 : une dizaine de personne bénéficie. 	
EFFICACITE • Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	Pas suffisamment vancée N'atteint pas ses bjectifs à ce jour Atteint partiellement es objectifs Pas suffisamment vancée Pour les nouveaux agents, expliquer le covoiturage, les orienter : rédiger un encart dans le journal interne Tam-Tam. Informer sur le dispositif du citypass. Réaliser un PDA.	
EXEMPLARITE • Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national	 La mise en place d'un Plan de Déplacement de l'Administration permet d'inciter les agents municipaux à réduire l'utilisation de la voiture dans leur déplacement domicile-travail, et travail-travail. En lien avec l'action 6 « Mise à disposition des tickets TCL pour les déplacements sur Lyon » 	3/5

→ PERSPECTIVES :

Mobiliser et sensibiliser davantage et régulièrement les agents sur le covoiturage (mail accrocheur).



Action 10 : Organiser les réunions dans les lieux les plus adéquats

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Organiser des réunions dans les lieux les plus adéquats permet de minimiser les déplacements : l'organisme qui a le plus de participants reçoit.

REFERENT(S):

De 2006 à aujourd'hui

ECHEANCE(S):

Services municipaux

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

BUDGET:

Grand Lyon, Conseil Général 69, etc

Sans objet

→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

Lieux à proximité des lignes de transport en commun.

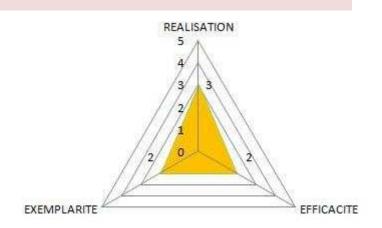
→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: Les conseils de proximité se réunissent dans les salles municipales les plus proches des secteurs concernés (secteur 1 et 5 : à la maison du Barriot, secteur 2 et 6 : à l'Aqueduc, secteur 3 et 7 : à la mairie, secteur 4 : au centre de loisirs de la Beffe) FAIBLESSES:	3/5
EFFICACITE	FREINS:	
 Pas suffisamment 		
avancée	RECOMMANDATIONS:	2/5
 N'atteint pas ses objectifs à ce jour 		2,3
Atteint partiellement		
ses objectifs		
Atteint ses objectifs		
EXEMPLARITE		
Conformité		
réglementaire		o /=
Non liée à la		2/5
réglementation		
Précurseur		
 Label national 		

→ PERSPECTIVES :

• A moyen terme, penser à cette perspective pour d'autres projets.

• Relancer la sensibilisation auprès des services.



Action 11: Dresser un état des lieux intra muros

•			CTD	A T C C	IOUE :
-	UDJ	CLIIF	SIR	AIEG	IUUE :

Dresser un état des lieux des déplacements des dardillois sur la commune.

REFERENT(S): ECHEANCE(S):

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S): BUDGET:

Le Sytral

→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

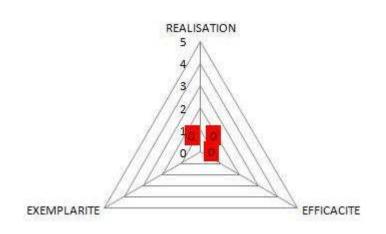
Sondage onéreux pour un objectif dont la compétence relève du Sytral

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS : FAIBLESSES : Le coût est prohibitif car il faudrait faire un sondage sur les déplacements des dardillois.	0/5
• Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	FREINS: Il est difficile d'utiliser l'enquête ménage – déplacements de 2006 qui concerne toute l'agglomération. RECOMMANDATIONS:	0/5
• Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national		0/5

→ PERSPECTIVES :

Action qui ne sera pas réconduite en raison de son coût.



Action 12 : Envisager un système de téléconférence

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Mettre en place des réunions par vidéoconférence dans le but de réduire les déplacements des participants.

REFERENT(S):

Service Cadre de vie

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

Direction Générale des Services, Service Informatique

ECHEANCE(S):

BUDGET:

Estimation entre 10 000€ et 20 000€, matériel amorti sur 5 ans.

→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

Nombre de téléconférences organisées.

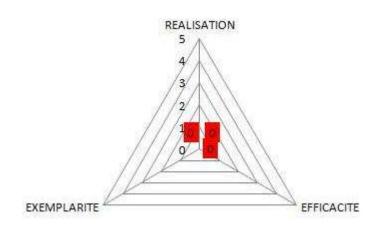
→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: FAIBLESSES: • La mairie ne dispose pas du matériel adéquat. • La taille des services est trop petite.	0/5
EFFICACITE • Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	RECOMMANDATIONS:	0/5
• Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national		0/5

→ PERSPECTIVES :

• Action qui n'est plus pertinente pour les services

• L'action ne sera pas reconduite.



Thème 2 : Maîtriser les énergies

Objectif : Connaître au mieux nos dépenses énergétiques pour optimiser notre maîtrise de l'énergie



- Poursuivre le plan de rénovation de l'éclairage public
- Poursuivre les opérations communales menées en HQE
- Communiquer sur les énergies renouvelables
- Envisager un cofinancement des subventions « énergies renouvelables »
- Améliorer l'isolation extérieure des bâtiments lors des travaux de rénovation
- Réduire les dépenses énergétiques sur l'ensemble des bâtiments communaux



- Privilégier les énergies renouvelables pour les aménagements

Thème: Maitriser les énergies

Action 13 : Poursuivre le plan de rénovation de l'éclairage public

→ OBJECTIF STRATEGIQUE:

Continuer de remplacer le parc existant (mats, sources, luminaires...) pour réaliser des économies d'énergie.

REFERENT(S):

Service Cadre de vie

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

Service finances, EDF, Sigerly

ECHEANCE(S):

2006 - ...

BUDGET:

1 391 356,00 €

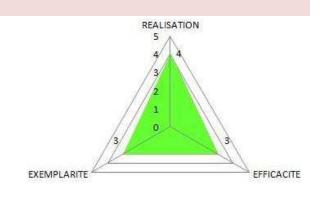
→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

Tableau d'évolution des dépenses (en annexe)

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	 ATOUTS: 505 foyers ont été rénovés depuis 2006 263 foyers ont été installés pour renforcer l'éclairage déjà mis en place Remplacement des ampoules traditionnelles des illuminations de Noël par des leds, moins consommatrices. Par exemple, le sapin installé au centre culturel de l'Aqueduc consommait 7,2kWh avec des lampes ordinaires et aujourd'hui il consomme seulement 0,500kWh et est mieux éclairé. La consommation d'électricité a été divisée par 15 pour les illuminations. Régulation de puissance à certain endroit : à partir d'une certaine heure, la puissance baisse. Diagnostic éclairage public en cours : rendu prévu en septembre 2010 FAIBLESSES : Des rues sont sur-éclairées. 	4/5
EFFICACITE • Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	 EREINS: Les factures d'électricité ne diminuent pas du fait de l'augmentation du nombre de mats installés pour une uniformité de l'éclairage et du fait de l'augmentation du prix de l'électricité. Présence de 200 ballons fluo mercure, énergivores et polluants: d'ici 2015, ces ballons devront tous être remplacés. Lotissements privés: beaucoup de changements à faire pour faire baisser la puissance des foyers lumineux. RECOMMANDATIONS: Diminuer les consommations. 	3/5
• Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national	La commune est en conformité avec les préconisations élaborées par le Comité Technique CEN/TC 169 « Lumière et éclairagisme », 2003.	3/5

- Poursuivre le schméa directeur : éclairer mieux et consommer moins pour un éclaire public durable
- Nouvel objectif : faire baisser les consommations et donc les factures pour les années à venir.
- Projet d'extinction de l'éclairage la nuit entre 24h et 6H.



Thème: Maitriser les énergies

Action 14 : Poursuivre les opérations communales menées en HQE

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Mener des opérations Haute Qualité Environnementale sur l'ensemble des bâtiments communaux dans la mesure du possible.

REFERENT(S):

Service Cadre de vie

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

Service finances, EDF, ALE

ECHEANCE(S):

Ecole Grégoire: 2008 - 2014

MPE: 2007 - 2008

Aqueduc et Ecole de musique : 2010- 2013

Maison du Barriot: 2008 - 2009

BUDGET:

Grégoire (l'ensemble et la cuisine centrale) : 5 300 000€ HT

Accueil Grégoire : 608 000€ MPE : 511 000€

Maison du Barriot : 631 000€ Aqueduc : 2 435 000€ (prévision)

Ecole de Musique : 2 413 000€(prévision)

→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

Taux de bâtiments HQE. Taux de budget consacré au HQE. Nombre de bâtiments en HQE

→ EVALUATION DE L'ACTION :

,	DI DE L'ACTION .	
REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: • Extension de la Maison Petite Enfance : toiture végétalisée, briques monomur, puit canadien. Le coût global du projet est de 511 000 € dont 30 000€ de surcoût au titre de l'amélioration de la qualité environnementale. • Extension et réhabilitation de la maison du Barriot : Installation d'une P.A.C et remplacement des convecteurs électriques, plus performants. Critère chantier propre. Le surcoût dû à l'amélioration de la qualité environnementale est de 51 390€ pour un coût global de 631 000€. • Réhabilitation de l'école Grégoire : en cours. • Réhabilitation de l'accueil enfance Grégoire : isolation par l'extérieur avec un bardage bois et une isolation baies, pose de menuiseries bois alu, de volets roulants double paroi pour l'isolation et la protection solaire et reprise du chauffage. Le surcoût dû à l'amélioration de la qualité environnementale est de 136 000€ pour un coût global de 608 000€. • Réhabilitation de l'Aqueduc : en prévision. • Construction de l'Ecole de musique : en prévision. FAIBLESSES : Tous les bâtiments communaux ne sont pas concernés. (Mairie, CCAS).	4/5
EFFICACITE • Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs	FREINS : RECOMMANDATIONS :	4/5
Atteint ses objectifs EXEMPLARITE Conformité réglementaire Non liée à la réglementation Précurseur Label national	 L'Ecole Grégoire est rénovée selon la norme BBC – Lauréat projet PREBAT L'école de musique sera construite selon la norme BBC (Bâtiment Basse Consommation) L'Aqueduc sera rénové selon la norme BBC 	3/5

- Poursuivre cette action dans le temps.
- Prévoir la réhabilitation énergétique dela Mairie



Thème: Maitriser les énergies

Action 15 : Communiquer sur les énergies renouvelables

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Informer les dardillois des travaux effectués sur la commune en matière d'énergies renouvelables ainsi que sur les cofinancements.

REFERENT(S):

Service communication

ECHEANCE(S):

Communication tout au long de l'année

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

Service urbanisme

BUDGET:

Sans objet (budget pris dans les documents de communication)

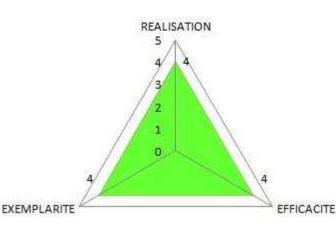
→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

Nombre d'articles parus dans Multiple (anciennement le Journal de Dardilly). Nombre d'articles parus dans les enveloppes bleues

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: Beaucoup d'informations envers les Dardillois sur ce qu'ils peuvent faire chez eux et sur ce que la commune fait: →depuis 2006, environ 15 articles sont parus sur les énergies renouvelables dans Multiple, anciennement Le Journal de Dardilly →7 articles dans les enveloppes bleues. FAIBLESSES: Peu de communication auprès des habitants qui viennent déposer un permis de construire.	4/5
EFFICACITE • Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	FREINS: Pousser les services municipaux à faire appel au service communication pour la réalisation des documents. RECOMMANDATIONS: Communiquer davantage sur les énergies renouvelables et les possibilités de subventions lorsque des dardillois viennent pour des permis de construire. Voir avec ALE (Agence Locale de l'Energie) pour avoir des plaquettes d'informations sur le sujet ou former les 2 agents concernés.	4/5
EXEMPLARITE • Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national		4/5

- Poursuivre cette action dans le temps.
- Proposer de diffuser un tract « subvention » à l'urbanisme pour toute visite concernant les permis de construire (impression en interne).



Thème: Maitriser les énergies

Action 16: Envisager un cofinancement des subventions « énergies renouvelables »

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Aider les particuliers en subventionnant une partie de leur installation photovoltaïque, solaire, etc...

REFERENT(S):

Service Communication, Service Urbanisme

BUDGET:

En 2007 : 2 100€

Communication tout au long de l'année

ECHEANCE(S):

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

ALE, Ademe, Etat

En 2008 : 10 200€ En 2009 : 13 000€

→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

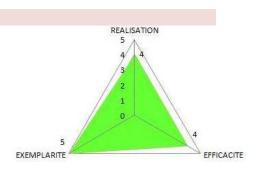
Nombre d'articles parus dans Multiple (anciennement le Journal de Dardilly). Nombre d'articles parus dans les enveloppes bleues.

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: Depuis 2006, une subvention d'équipement est attribuée aux habitants désireux de participer à la production d'énergies renouvelables. → En 2007, 7 personnes ont bénéficié de cette subvention, → En 2008 et en 2009, 20 personnes ont bénéficié de cette subvention. FAIBLESSES:	4/5
• Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	FREINS: RECOMMANDATIONS: Communiquer davantage sur les énergies renouvelables et les possibilités de subventions lorsque des dardillois viennent pour des permis de construire. Voir avec ALE (Agence Locale de l'Energie) pour avoir des plaquettes d'informations sur le sujet.	4/5
EXEMPLARITE • Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national	La loi de finances de 2005 a mis en place un crédit d'impôt dédié au développement durable et aux économies d'énergie. Destinée à renforcer le caractère incitatif du dispositif fiscal en faveur des équipements de l'habitation principale, cette loi a été renforcée en 2006 pour accentuer certaines mesures et augmenter les taux rendant éligibles de nouveaux équipements. Le crédit d'impôt est donc orienter pour privilégier les produits les plus performants en matière d'économie d'énergie et de lutte contre le changement climatique. • Les montants attribués : Chauffe eau solaire : 300 euros Panneaux photovoltaïques : 700 euros Chaudière à bois : 1 000 euros Triple vitrage : 500 euros (au moins 50% de la surface vitrée) Isolation thermique par l'extérieur : 1 000 euros VMC Double flux : 500 euros Habitat BBC (neuf) : 3 000 euros. (Rénové) : 5 000 euros	5/5

→ PERSPECTIVES :

Poursuivre cette action dans le temps de façon à la développer et communiquer davantage sur les subventions d'équipement que la commune peut attribuer (urbanisme).



Thème: Maitriser les énergies

Action 17 : Améliorer l'isolation extérieure des bâtiments lors des travaux de rénovation

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Eviter la déperdition thermique dans les bâtiments communaux.

REFERENT(S):

Service Cadre de vie

ECHEANCE(S):

2006 - ...

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

Service finances, EDF, ALE

BUDGET:

60 967,36€ dont 9800€ en prévision

→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

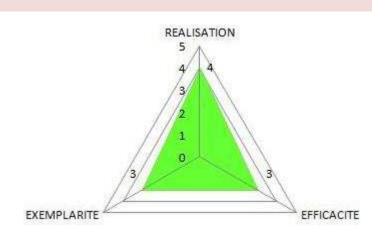
Nombre de bâtiments concernés.

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: • Isolation de la verrière de l'Ecole des Noyeraies en 2009 : 33 535€ • Installation de portes piéton dans les portes d'ateliers au CTM (2009) : 1 435,20€ • Isolation des fenêtres dans les locations communales → Maison de la Grabotière (2009 – 2010) : 8 084,19€ (réalisé) + 9 800€ (prévision) → logements de fonction (2007) : 8 112,97€ FAIBLESSES :	4/5
EFFICACITE • Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	FREINS : RECOMMANDATIONS :	4/5
• Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national		3/5

→ PERSPECTIVES :

Poursuivre cette action dans le temps : projet de changement de fenêtres et régulation / programmation du chauffage à la mairie.



Thème: Maitriser les énergies

Action 18 : Réduire les dépenses énergétiques de l'ensemble des bâtiments communaux

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

Réduire les dépenses énergétiques des bâtiments communaux pour réaliser des économies.

REFERENT(S):

Service Cadre de vie

ECHEANCE(S):

2006 - ...

BUDGET:

Tous les services qui gèrent les bâtiments, Service finances,

EDF, ...

Voir l'annexe

→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

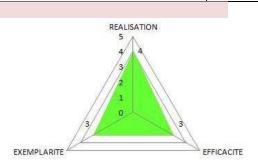
Analyse budgétaire par bâtiments et par année : évolution des budgets, des consommations par bâtiments.

→ EVALUATION DE L'ACTION :

• • • •		
REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: • Installation de chasse d'eau économiseur d'eau (3/6L) • Installation de minuteries dans les locaux (économies d'électricité) • Evolution des consommations: → Noyeraies: + 13,74% (kWh) → Grégoire: - 6,56% (kWh) → Centre de loisirs la Beffe: - 4,08% (kWh) → Moulin Carron: + 2,23% (kWh) → CTM: + 2,07% (kWh) → Maison du Barriot: + 177,79% (kWh) → MPE: + 34,66% (kWh) → CCAS: + 100,61% (kWh) → Mairie: + 59,62% (kWh) → La Bretonnière: + 0,76% (kWh) → Aqueduc: - 13,13% (kWh) • Remise en service de la GTC chauffage de l'école des Noyeraies en 2008 • Convention avec les concessionnaires réseaux: ERDF et GDF pour la mise à disposition des tableaux de suivi des consommations mensuelles de fluide. • Technicien énergie pour le service cadre de vie: juillet 2010.	4/5
 Pas suffisamment avancée N'atteint pas ses objectifs à ce jour Atteint partiellement ses objectifs Atteint ses objectifs 	FREINS: Les consommations énergétiques de certains bâtiments restent encore très importantes (CCAS, Maison du Barriot, Noyeraies) RECOMMANDATIONS: • Assurer un meilleur suivi des consommations d'énergie des bâtiments communaux. • Mettre en place des GTC (logiciel de chauffage à distance) ou GTB (logiciel de commandes à distance) dans les bâtiments communaux rénovés (Aqueduc, Grégoire).	4/5
EXEMPLARITE • Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national		4/5

→ PERSPECTIVES :

Poursuivre cette action dans le temps et réduire davantage les dépenses.



Thème: Maitriser les énergies

Action 19 : Privilégier les énergies renouvelables pour les aménagements

→ OBJECTIF STRATEGIQUE:

Promouvoir les énergies renouvelables sur la commune de façon à être exemplaire.

REFERENT(S):

Service cadre de vie

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

ECHEANCE(S):

2008 - ...

2011 : Mise en place de panneaux solaires photovoltaïques

BUDGET:

Grégoire : 5 300 000€ HT

→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

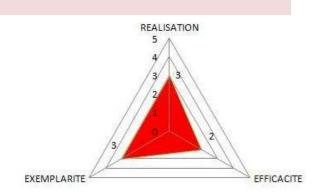
La part des énergies renouvelables dans la consommation totale. Les investissements en ENR.

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: • En cours pour l'école Grégoire I et II : → Isolation des façades → Pose de menuiseries bois-alu → Réfection et isolation des toitures terrasses → Isolation du vide sanitaire → Mise en place d'une ventilation nocturne → Amélioration de l'éclairage naturel → 2011 : pose de 170 m2 de panneaux solaires photovoltaïques • CLSH de la Beffe : pose de capteurs solaires thermiques sur le toit pour la production d'eau chaude sanitaire (prévue pour fin 2010). FAIBLESSES:	3/5
 EFFICACITE Pas suffisamment avancée N'atteint pas ses objectifs à ce jour Atteint partiellement ses objectifs Atteint ses objectifs 	RECOMMANDATIONS:	2/5
• Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national		3/5

→ PERSPECTIVES :

Etudier cette action.



Thème 1 : Préserver le patrimoine et valoriser l'image de la ville

Objectif : Mettre en valeur et protéger le patrimoine



- Limiter la pollution visuelle par le règlement de publicité
- Mettre en valeur le patrimoine architectural et historique de la commune
- Faire des aménagements soucieux du patrimoine local
- Favoriser la présence du végétal en ville



- Inventorier les équipements (bancs, corbeilles de propreté, jeux d'enfant) sur les espaces publics

Thème : Préserver le patrimoine et valoriser l'image de la ville

Action 20 : Limiter la pollution visuelle par le règlement de publicité

→ OBJECTIF STRATEGIQUE:

Préserver le caractère naturel de la commune en limitant les panneaux publicitaires.

REFERENT(S):

Service Urbanisme

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

Direction Générale des Service, Police Municipale

ECHEANCE(S):

2006 - ...

Février 2007 : règlement sur la publicité

15 avril 2009 : mise en conformité du dispositif avec le

règlement

BUDGET:

Prestataire: 8 000 / 9 000€

→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

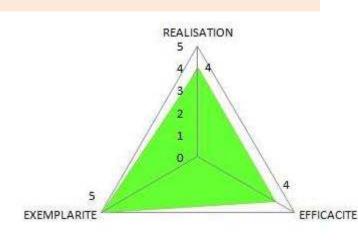
Nombre de panneaux publicitaires enlevés. Superficie de m2 supprimé.

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	 ATOUTS: En 2006, il y avait 100 visuels de 12 m2 (soit 1 200m2) de publicité sur la commune. Tous les panneaux publicitaires légaux de 12m2 sont passés en 8m2 depuis février 2007 et l'approbation du règlement. Les afficheurs avaient 2 ans pour se mettre en conformité avec ce règlement. FAIBLESSES: Il reste un panneau à régulariser. La mise en conformité des enseignes est peu entreprise. 	4/5
• Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	FREINS: • Fragilité du règlement • Vice de forme dans la constitution du groupe de travail par la préfecture. RECOMMANDATIONS: Sécuriser la règlementation: intégrer dans le groupe de travail un représentant du Grand Lyon et un représentant local de l'association Paysage de France.	4/5
EXEMPLARITE • Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national	 En février 2007, un arrêté a été pris pour règlementer les lieux d'implantation des panneaux publicitaires. Et depuis 2009, la loi autorise les municipalités à taxer les enseignes. Pour favoriser la protection et le développement des commerces de proximité, les enseignes inférieures à 7m2 sont exonérées, les enseignes supérieures sont quand à elles taxées. 	5/5

→ PERSPECTIVES :

Poursuivre cette action dans le temps et entreprendre la mise en conformité des enseignes.



Thème : Préserver le patrimoine et valoriser l'image de la ville

Action 21 : Mettre en valeur le patrimoine architectural et historique de la commune

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Assurer la mise en valeur et faire connaître le patrimoine de la commune.

REFERENT(S):

Service culturel de l'Aqueduc

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

Service Cadre de Vie, Grand Lyon, Service communication et proximité

ECHEANCE(S):

Mise en place de panneaux : juin 2010

BUDGET:

Budget d'investissement.

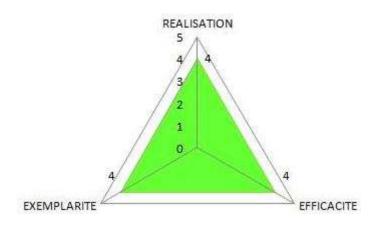
→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

Nombre de panneaux historiques posés. Nombre de sites mis en valeurs. Fréquence des journées du patrimoine.

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: • Mi juin 2010, 12 panneaux historiques ont été posés près des 12 grands sites de la commune (Mairie, Place du bourg, Eglise St Jean Vianey, Maison natale du curé d'Ars, Vestiges de l'Aqueduc de la Brévenne, Panorama alpin, Monument aux morts, Les maisons rurales à Dardilly, Eglise du Barriot, Manoir Parsonge, Lavoir du Clair, Fort du Paillet). • Dardilly participe aussi aux journées européennes du patrimoine. Plusieurs sites sont ouverts au public (Fort du Paillet, Manoir de Parsonge, Maison Natale du Curé d'Ars, Eglise St Jean Marie Vianney) et des animations sont proposées, en lien avec le Grand Lyon. FAIBLESSES:	4/5
EFFICACITE • Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	FREINS: Les fréquentations des journées du patrimoine dépendent fortement de la météo. RECOMMANDATIONS: Réintégrer des animations faites auparavant telles que la mise en valeur du monument aux morts, la balade de l'oratoire et la mise en valeur du Bois de Serre. Former les agents à l'accueil sur le patrimoine pour qu'ils puissent informer les dardillois (site Internet de la Commune comme support).	4/5
EXEMPLARITE Conformité réglementaire Non liée à la réglementation Précurseur Label national	Mettre en valeur le patrimoine architectural et historique de la commune, c'est informer les visiteurs.	4/5

- Informer les citoyens de la mise en place de ces panneaux.
- Intégrer de nouvelles animations lors des journées du patrimoine.
- Intensifier la communication en direction des dardillois car les sites restent méconnus.



Thème : Préserver le patrimoine et valoriser l'image de la ville

Action 22 : Faire des aménagements soucieux du patrimoine local

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Prendre en compte le patrimoine local (arbres, espaces protégé, espaces agricoles...) dans les aménagements du territoire.

REFERENT(S):

Service Urbanisme

ECHEANCE(S):

2006 - ...

BUDGET:

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

Service Cadre de Vie

→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

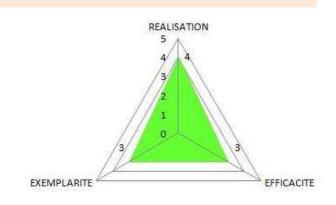
Artificialisation des terres. Nombre de m2 construits sur la commune.

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: • Les espaces boisés classés et des arbres remarquables sont protégés au niveau du PLU et sont les mêmes depuis 2005. • Démarche de la PENAP pour la protection des espaces naturels et agricoles. • Les surfaces agricoles n'ont pas évolué (pas de suppression – Voir fiche évaluation n° 42 « Lutter contre la déprise agricole ») • Reprise des ruisseaux par le SIVU. FAIBLESSES: Action difficilement évaluable, quantifiable.	4/5
EFFICACITE • Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	FREINS: Les échéances du PLU: les grands équilibres se remettent en place tous les 5 ans (le PLU gèle les terres de 5 à 10 ans). RECOMMANDATIONS: • Travail à poursuivre lors de la révision du PLU • Aller sur le terrain et repérer les espaces à classer • Mener des actions pédagogiques auprès des gens qui construisent • Intégrer les nouveaux bâtiments au territoire et au bâti existant (séance d'archi-conseil)	3/5
EXEMPLARITE • Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national	PLU – PENAP	3/5

→ PERSPECTIVES :

Poursuivre cette action dans le temps.



Thème : Préserver le patrimoine et valoriser l'image de la ville

Action 23: Favoriser la présence du végétal en ville

→ OBJECTIF STRATEGIQUE:

Assurer la mise en valeur de la commune en favoriser le végétal en ville

REFERENT(S):

Service Cadre de Vie

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

Espaces verts, Lycée horticole de Dardilly (convention de partenariat)

ECHEANCE(S):

2010: participation au concours des balcons fleuris

2010 : création des prairies fleuries 2011 : Concours des villes fleuries

BUDGET:

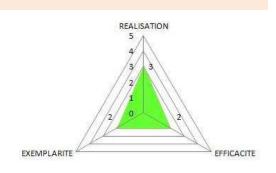
→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

Obtention de la première fleur au concours des villages fleuris. Nombre d'arbres coupés et remplacés. Nombre de km de haies plantées.

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: • 1 016m de haies bocagères ont été plantées, dont 511m sur le site du lycée horticole et 506m près du bassin du Godefroy, près des vergers, le long des sentiers pédestres. • Paillages réalisées avec des déchets broyés. • Préparation du concours des villes et des balcons fleuris en 2010 • 2010: aménagement de 450m2 de prairies fleuries. • Pour les arbres gérés par le Grand Lyon, soit ils sont remplacés en cas de maladie, soit ils sont supprimés. • Pour les arbres gérés par la Commune, si l'arbre est mort sur un chemin pédestre, il n'est pas remplacé. S'il est situé près d'un site public, il est remplacé (Entre 5 et 8 arbres par an). • Plan pluriannuel de plantations d'arbres au parc de l'Aqueduc. FAIBLESSES:	3/5
EFFICACITE	FREINS : Action qui reste à développer	
 Pas suffisamment avancée N'atteint pas ses objectifs à ce jour Atteint partiellement ses objectifs Atteint ses objectifs 	RECOMMANDATIONS:	2/5
EXEMPLARITE Conformité réglementaire Non liée à la réglementation Précurseur Label national		2/5

- A court terme, développer le concours des villes fleuries et des balcons fleuris.
- Sur le moyen terme, assurer le renouvellement des arbres et haies coupés.



Thème : Préserver le patrimoine et valoriser l'image de la ville

Action 24 : Inventorier les équipements (bancs, corbeilles de propreté, jeux d'enfant) sur les espaces publics

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Pour avoir une meilleure vision des installations disponibles sur l'espace public (bancs, corbeilles de propreté, jeux d'enfants...) et faciliter la cohérence des aménagements à entreprendre.

REFERENT(S):

Service Cadre de Vie

Projet 2010

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

Service logistique, Espaces verts

BUDGET:

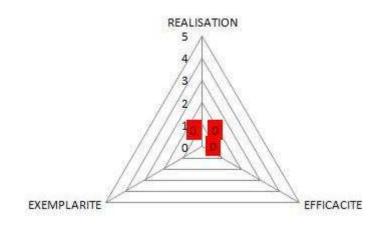
→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

Nombre de bancs, de corbeilles, de jeux d'enfants.

→ EVALUATION DE L'ACTION :

	ATOUTS:	
REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	FAIBLESSES:	0/5
EFFICACITE • Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	FREINS : Action qui reste à développer RECOMMANDATIONS : Procéder à cet inventaire.	0/5
• Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national		0/5

- Faire cet inventaire (projet pour 2011)
- Mettre en place le tri sélectif avec des bacs d'ordures ménagères pour les manifestations communales (festivités, inauguration...)



Thème 2 : Gérer durablement les espaces verts

Objectif: Préserver la biodiversité et éviter les pollutions des milieux naturels



- Améliorer la valorisation des déchets végétaux de la commune
- Développer la gestion différenciée des espaces verts et arborés
- Communiquer sur la démarche de gestion différenciée auprès de la population
- Créer un jardin familial
- Développer les missions pédagogiques des agents municipaux des espaces verts



- Continuer les démarches municipales pour une gestion efficace de la ressource en eau



- Prévoir la récupération des eaux de pluie pour l'arrosage au Centre Technique Municipal
- Réaliser un diagnostic du patrimoine arboré sur la commune

Thème: Gérer durablement les espaces verts

Action 25 : Améliorer la valorisation des déchets végétaux de la commune

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Valoriser le maximum de déchets verts.

REFERENT(S):

Service Cadre de Vie

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

Espaces verts, Brigade de l'environnement, urbanisme

ECHEANCE(S):

Broyeur mobile: achat en mars 2007

2009 : plateforme de broyage et stockage de terre

végétale

BUDGET:

Broyeur mobile : 16 256€ + 1 438€ pour la remorque

→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

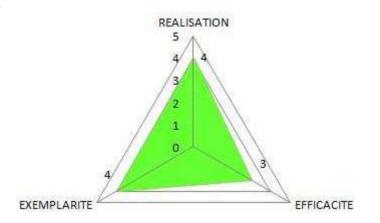
Poids des déchets végétaux broyés, mis au compost.

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: • Achat d'un broyeur mobile pour les tailles et l'élagage sur les chemins pédestres. • Plateforme de broyage sur la commune: les déchets verts y sont stockés en attendant qu'il y en ait suffisamment avant d'être broyés. • Hiver 2009 – 2010: environ 75m3 des déchets ligneux ont été valorisés dans les espaces verts. Les déchets broyés sont souvent réutilisés dans les massifs, pour créer des haies et aux pieds des arbres. Utilisation de fagots pour faire des barrières le long des sentiers et des zones boisées (Bois de serre et bois de la Beffe). FAIBLESSES: Pas de compost	4/5
• Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	FREINS: La commune ne dispose pas des moyens techniques et humains pour mettre en place le compost (installation de compost aux normes, gérer la température, recycler le jus) RECOMMANDATIONS: Laisser les arbres morts sur pieds en place quand cela est possible ou bien les couper et les laisser sur place pour en faire des réservoirs de biodiversité et créer des écosystèmes.	3/5
• Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national	Réutiliser les déchets broyés permet à la commune de gérer durablement ses espaces verts. La valorisation permet également de faire diminuer le nombre de bennes emmenées à la déchetterie et donc le prix d'enlèvement de celles-ci. → En 2007, 42 tonnes de déchets verts ont été emmenés sur un centre de compostage, → En 2008, 41 tonnes → En 2009, 31 tonnes.	4/5

→ PERSPECTIVES :

Poursuivre cette action dans le temps et la péréniser.



Thème: Gérer durablement les espaces verts

Action 26 : Développer la gestion différenciée des espaces verts et arborés

→ OBJECTIF STRATEGIQUE:

Appliquer à chaque espèce un traitement différent.

REFERENT(S):

Service Cadre de vie

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

Espaces verts, Association Naturama, Grand Lyon

ECHEANCE(S):

2002 : Bassin du Godefroy 2010 : prairies fleuries

BUDGET:

Entretien du bassin : 1 900 euros par an

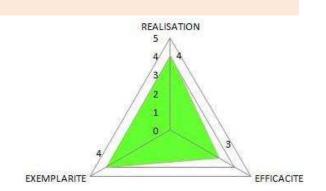
→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

Inventaire des zones de gestion de différenciée, inventaires des équipements en gestion différenciée, m2 en désherbage thermique / manuel, m2 de prairies fleuries, nombre de mur végétalisé crée. Nombre de murs fleuris. Nombre de bouteilles de produits phytosanitaires.

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: Gestion différenciée dans le Parc de l'Aqueduc et au lotissement « Le Panorama ». Création de 450m2 de prairies fleuries en 2010. Désherbage thermique au gaz (non mécanisé) sur tous les espaces verts de la commune, sauf au cimetière, entre 7 et 10 fois dans l'année (dépend des conditions climatiques): utilisation de 100kg de gaz pour 2010. Création de murs fleuris au cimetière avec 36 jardinières alimentées en goutte à goutte avec un apport d'engrais automatique (esthétisme de la commune mais pas cadre éco-durable). Désherbage manuel (binage) des équipements sportifs: terrain de football, boulodrome du Paillet. Utilisation de 6 moutons au Fort du Paillet, en partenariat avec l'association Naturama, pour le débroussaillage des zones difficiles d'accès. FAIBLESSES: Utilisation de produits phytosanitaires au cimetière (5L par an) et aux abords des terrains de football (terrain abandonné pendant longtemps).	4/5
• Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	FREINS: Prolifération de l'ambroisie. RECOMMANDATIONS: • Action qui reste à développer • Ne pas communiquer sur le « 0 phyto » mais sur le « 0 pesticides ».	3/5
• Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national	Appliquer la gestion différenciée des espaces verts et arborés permet de ne pas appliquer le même traitement à toutes les espèces qui ne nécessitent pas les mêmes quantités d'eau par exemple.	4/5

- Poursuivre cette action dans le temps.
- Cibler certaines zones prioritaires : pour les espaces verts des lotissements.



Thème: Gérer durablement les espaces verts

Action 27 : Communiquer sur la démarche de gestion différenciée auprès de la population

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Informer la population sur les techniques de gestion différenciée.

REFERENT(S):

Service communication

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

Espaces verts, Brigade verte

ECHEANCE(S):

Communication tout au long de l'année dans Multiple et les enveloppes bleues.

BUDGET:

Non défini

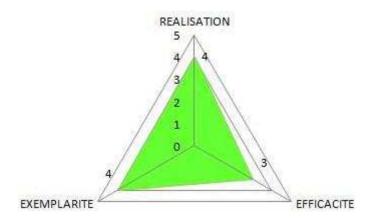
→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

Nombre d'articles parus. Courrier de réponses aux Dardillois.

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: • Communication sur les techniques qu'utilise la commune et les espaces témoins (prairies fleuries, plantations durables, vivaces). • Réponse de la commune à 19 courriers d'habitants concernant les espaces verts. • Sensibilisation et pédagogie auprès des dardillois et des enfants (CLSH) par le SIVU. FAIBLESSES: Aucun article expliquant à la population comment faire pour gérer ses espaces verts.	4/5
EFFICACITE • Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	FREINS : Action qui reste à développer RECOMMANDATIONS : • Faire des articles qui visent directement les dardillois pour prodiguer des conseils.	3/5
• Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national	Communiquer auprès des citoyens sur les actions Agenda 21 qui font parties du plan de mandat.	4/5

- Poursuivre cette action dans le temps.
- Communiquer davantage (tract, animation avec les jardiniers de la commune...)
- Intégrer des conseils dans le lexique du développement durable, prévu pour 2011.



Thème: Gérer durablement les espaces verts

Action 28: Créer un jardin familial

→ OBJECTIF STRATEGIQUE:

Développer un jardin familial pour les familles n'ayant pas de jardin personnel et en faire un lieu convivial.

REFERENT(S):

Service urbanisme

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

Association Jardin de la Beffe (convention de partenariat)

ECHEANCE(S):

Rachat du terrain en friche par la commune en 2007.

Ouverture en 2009

BUDGET:

16 908€ (prix d'achat du terrain)

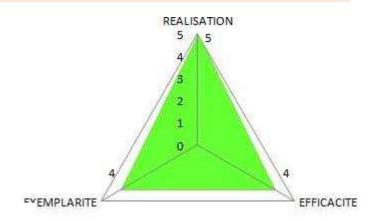
→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

Nombre de parcelles. Nombre de personnes ayant une parcelle. Nombre de personnes en liste d'attente.

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: La commune a transformé un ancien verger de production en verger pédagogique et créer 31 jardins familiaux d'environ 50m2 chacun (parcelle totale : 11 272 m2). Entretien d'un pommier pour 10m2 de jardin. Possibilité de se charger que de pommiers. Jardin géré par une association « Les jardins de la Beffe » avec des participants moteurs. Des parcelles ont récemment été créées pour satisfaire les demandes. FAIBLESSES: La taille du jardin et le nombre de parcelle sont limités.	5/5
EFFICACITE • Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	FREINS : RECOMMANDATIONS :	4/5
EXEMPLARITE • Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national	 Cette action développe, à la fois une vocation sociale dans la mesure où l'entretien général du verger crée du lien social entre les adhérents, et à la fois une vocation environnementale (gestion des plantations, gestion de l'eau, toilettes sèches, mis en place de compost, ruches). 2 parcelles sont réservées au CCAS. 	4/5

- Péreniser cette action dans le temps.
- Continuer à faire vivre le jardin.
- •Maintenir l'esprit actuel du jardin et veiller au respect du règlement.
- Mettre en place des activités pédagogiques.



Thème: Gérer durablement les espaces verts

Action 29: Développer les missions pédagogiques des agents municipaux des espaces verts

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Impliquer les dardillois et leur faire connaître les actions des services espaces verts de la commune.

REFERENT(S):

Service Cadre de Vie

ECHEANCE(S):

Actions tout au long de l'année

BUDGET:

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

Espaces verts, jardiniers, Service Enfance, jeunesse, éducation au développement durable, associations.

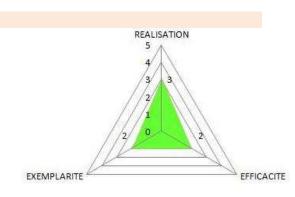
→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

Journées de sensibilisation des dardillois. Nombre d'enfants, jeunes, adultes concernés.

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: • Sensibilisation des enfants avec le jardin pédagogique au centre aéré de la Beffe « Les mains vertes ». • Jardins pédagogiques dans les 3 écoles de la commune. → Noyeraies maternelles : depuis 2008, création d'un jardin pédagogique avec l'association Naturama → Grégoire maternelles : il y avait un jardin avant les travaux de réhabilitation. → A St Joseph : travail sur la thématique « Du jardin à l'assiette » en 2009 − 2010. Depuis 2009, intervention du Lycée horticole dans le jardin pédagogique de l'école. • Découverte du verger de la Beffe pour toutes les classes de primaires et maternelles de la commune : printemps 2010. FAIBLESSES: • L'opération d'un jardin pédagogique à Grégoire n'a, pour le moment, pas été reconduit. • Le service Espace Vert de la commune n'intervient que pour préparer le terrain du jardin : action limitée. • Difficulté de suivre les jardins durant les vacances d'été.	3/5
• Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	FREINS: • Pas d'actions pédagogiques envers les adultes. RECOMMANDATIONS: • Mettre en place un circuit pédagogique sur la commune pour expliquer la gestion des espaces verts (prairies fleuries, explication du paillage avec des fibres végétales, les techniques d'arrosage utilisées) • Faire intervenir le jardinier de la commune, Yvon Portier et l'animatrice développement durable pour des animations dans les potagers. • Développer les actions envers les adultes.	2/5
exemplarite Conformité réglementaire Non liée à la réglementation Précurseur Label national		2/5

- Développer cette action envers les adultes.
- Réintroduire un jardin pédagogique à l'école Grégoire.
- Impliquer davantage les espaces verts.



Thème: Gérer durablement les espaces verts

Action 30: Continuer les démarches municipales pour une gestion efficace de la ressource en eau

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Préserver la ressource en eau, qualitativement et quantitativement, par de multiples actions.

REFERENT(S):

Service Cadre de Vie

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

CTM, Espaces verts, Brigades de l'environnement

ECHEANCE(S):

Actions tout au long de l'année

BUDGET:

2006 : 12 878,42€ 2007 : 12 472,87€ 2008 : 11 268,81€ 2009 : 12 302,56€

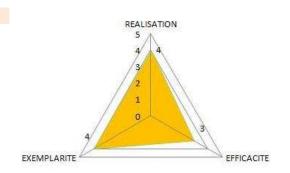
→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

Evolution des quantités d'eau consommées. Nombre d'arrosage automatique installés.

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: Rétenteur d'eau dans les jardinières, utilisation de paillage, suppression de jardinières très consommatrices en eau. Arrosage intégré qui permet un réglage au plus juste et d'éviter les surconsommations d'eau: système de goutte à goutte pour les massifs fleuris (2L/heure pour chaque trou du tuyau) et système d'arroseur automatique (tuyères avec tête arroseur) pour les pelouses. Sites sont concernés par ce type d'arrosage: Place du Grégoire, Barriot, Avenue de Verdun. Arrosage tôt le matin car le sol est moins chaud, il y a moins d'évaporation et moins de vandalisme sur les équipements. Plantation de Lantana (plante du Sud), variété de plantes annuelles moins consommatrices en eau Présence d'une citerne d'eau de 10m3 à la Beffe derrière le bâtiment du centre aéré dont l'eau est utilisée pour arroser le jardin pédagogique et les haies en gouttes à gouttes. FAIBLESSES: Les systèmes d'arrosage ne prennent pas en compte la météo, même s'il pleut, le système se met en route. Pas de plantations économes en eau: cout d'entretien plus important (tailler souvent, vivaces peu résistantes, craignent le gel)	4/5
 Pas suffisamment avancée N'atteint pas ses objectifs à ce jour Atteint partiellement ses objectifs Atteint ses objectifs 	FREINS: • Difficulté de comparer les consommations d'eau car le climat et les fréquences d'arrosage sont différents suivant les années. Création de nouveaux massifs fleuris pour le concours des villes fleuries qui demandent beaucoup d'eau. RECOMMANDATIONS: Pallier aux défaillances.	3/5
EXEMPLARITE • Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national	Dans un intérêt collectif pour la commune et pour préserver la ressource en eau qui va se faire de plus en plus rare, il est nécessaire de trouver des solutions efficaces.	4/5

- Poursuivre la démarche pour préserver la ressource en eau.
- Bénéficier des nouvelles technologies.



Thème: Gérer durablement les espaces verts

Action 31: Prévoir la récupération des eaux de pluie pour l'arrosage au Centre Technique Municipal

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Préserver la ressource en eau, qualitativement et quantitativement, en récupérer l'eau de pluie.

REFERENT(S):

Service Cadre de Vie

ECHEANCE(S):

Prévu pour 2012

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

CTM, Espaces verts, Brigades de l'environnement

BUDGET:

→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

Quantités d'eau récupérées. Nombre de cuves de récupération installées. Contenance des cuves. Nombres de sites concernés.

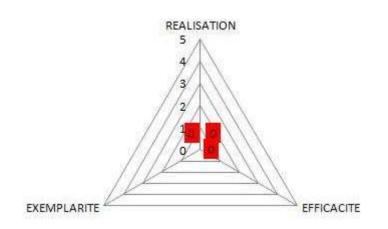
→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION Non démarrée En cours Achevée En fonctionnement	ATOUTS: • Une étude a été réalisée en 2010 • La consultation aura lieu en 2011 • L'installation d'une cuve de 10m3 sera faite en 2012, en même temps que la construction du bâtiment pour le CTM. FAIBLESSES:	0/5
EFFICACITE • Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	FREINS : RECOMMANDATIONS :	0/5
• Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national	L'utilisation d'eau de pluie permet d'arroser les plantations des espaces verts mais aussi les arbres (les 3 premières années), ainsi que de nettoyer les véhicules, les tondeuses, les panneaux des manifestations, les bacs à sel	0/5

→ PERSPECTIVES :

Installer une cuve de récupération des eaux de pluies sur différents sites de la commune :

- → Mettre en place un système de pompage pour récupérer l'eau de la citerne de la Beffe
- → Mettre en place un système de pompage pour récupérer l'eau de la citerne de 50m3 du Fort du Paillet



Thème : Gérer durablement les espaces verts

Action 32: Réaliser un diagnostic du patrimoine arboré

ECHEANCE(S):

BUDGET:

Prévu pour 2011

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Répertorier les arbres, leur espèce, leur lieu.

REFERENT(S):

Service Cadre de Vie

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

CTM, Espaces verts, Brigades de l'environnement, urbanisme, SIVU

→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

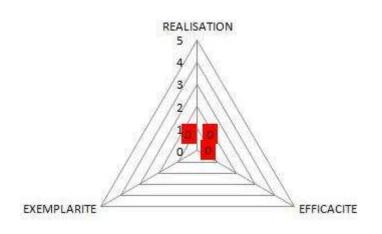
Nombre d'arbres.

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: FAIBLESSES:	0/5
EFFICACITE • Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	FREINS : RECOMMANDATIONS :	0/5
• Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national	Le Grand Lyon a constitué des groupes de travail et la commune de Dardilly y est représentée, pour mettre à jour la Charte de l'Arbre du Grand Lyon afin que les communes se l'approprient.	0/5

→ PERSPECTIVES :

Dresser le diagnostic du patrimoine arboré de la commune : prévu pour 2011 / 2012 suivant les recommandations et le logiciel de cartographie développé par le Grand Lyon.



Thème 3 : Préserver le caractère naturel de la Commune

Objectif: Préserver la nature et la ruralité qui constituent la richesse du territoire



- Préserver les perspectives visuelles sur les monts d'or et les monts du lyonnais
- Empêcher le mitage du territoire par différents projets d'aménagement
- Pérenniser le paysage rural de la commune
- Protéger les zones remarquables : vallons des Serres, des Planches et de la Beffe
- Connaître, faire connaître et protéger la biodiversité actuelle



- Renforcer la récupération des déchets de décharges sauvages
- Maintenir l'importance de l'activité agricole



- Lutter contre la déprise agricole
- Etablir et rédiger un guide sur les plantations et le diffuser auprès des habitants

Thème: Préserver le caractère naturel de la commune

Action 33: Préserver les perspectives visuelles sur les Monts d'Or et les Monts du Lyonnais

BUDGET:

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Empêcher les constructions qui nuisent aux perspectives visuelles des Monts d'Or et des Monts du Lyonnais.

REFERENT(S):ECHEANCE(S):Service Urbanisme2006 - ...

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):
Grand Lyon

→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

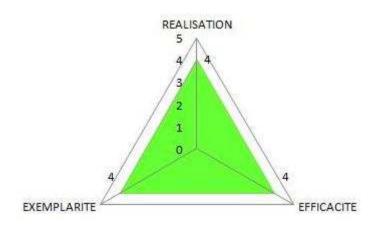
Nombre d'immeubles de grande hauteur. Nombre de suppressions de cônes de vue au PLU.

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: • Aucune construction de grands immeubles sur la commune. • Aucun cône de vue de supprimé. • Dans le projet de la Poste, l'orientation des bâtiments est faite de manière à préserver les cônes de vue. FAIBLESSES:	4/5
EFFICACITE • Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	FREINS : Difficulté de maitriser les projets privés. RECOMMANDATIONS :	4/5
EXEMPLARITE • Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national	La commune fait le choix de préserver la vue sur les Monts d'Or et du Lyonnais afin de conserver son capital naturel, sa richesse de paysages et de pérenniser l'attractivité de la commune. Cette action est également en lien avec le PLU.	4/5

→ PERSPECTIVES :

Poursuivre cette action dans le temps pour continuer à préserver la vue et la qualité de vie de la commune (renforcement au niveau du PLU).



Thème: Préserver le caractère naturel de la commune

Action 34: Empêcher le mitage sur le territoire par différents projets d'aménagement

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Empêcher l'étalement urbain pour préserver le caractère agricole de la commune. Action en lien étroit avec le PLU et le PADD du SCOT.

REFERENT(S): ECHEANCE(S):

Service Urbanisme Action tout au long de l'année.

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

BUDGET:

Grand Lyon

→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

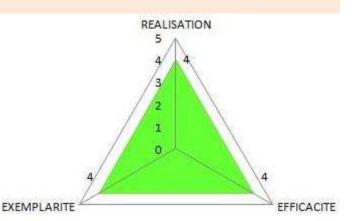
Nombre de constructions nouvelles le long des axes de transport. Nombre de construction à l'écart des transports en commun. Densification des zones de hameaux.

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: • 17 constructions sur les axes de transports dont 5 en cours, 8 achevées et 4 à venir. • 19 constructions à proximité des axes de transports dont 2 en cours, 10 achevées et 7 à venir. → Chemin Neuf → Pré du Cogny → Barriot → Paillet FAIBLESSES: Ne peut s'appliquer que sur des projets d'ensemble et non sur du diffus.	4/5
EFFICACITE • Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	FREINS : RECOMMANDATIONS :	4/5
EXEMPLARITE • Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national		4/5

→ PERSPECTIVES :

Zonage du PLU à intensifier ou poursuivre lors de la révision.



Thème: Préserver le caractère naturel de la commune

Action 35: Pérenniser le paysage rural de la commune

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Préserver le caractère naturel et attractif de la commune.

REFERENT(S): ECHEANCE(S):

Service Urbanisme Action tout au long de l'année.

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

BUDGET:

Grand Lyon

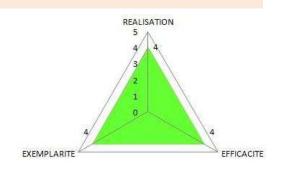
→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

Résultat du sondage. Equilibre entre les zones agricoles et les zones de friches. Superficie des vergers. Identification du périmètre PENAP (Protection des espaces naturels, agricoles et périurbains).

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: • Maintien des zones agricoles sur la commune. • L'identification du périmètre PENAP est terminée pour la commune de Dardilly et la synthèse sera réalisée par le Conseil Général du Rhône fin 2010. → Ce périmètre va geler la constructivité sur les terres concernées pendant environ 30 ans (moins de spéculation foncière sur ces terres) et ne pourra être modifié seulement par arrêté interministériel. → A permis la concertation avec tous les acteurs (agriculteurs, associations, etc) → Mise en place d'espaces récréatifs. → Pérennise l'agriculture et limite l'étalement urbain. FAIBLESSES: De plus en plus de terres seront en friches et il sera difficile de trouver des repreneurs.	4/5
EFFICACITE • Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	FREINS: • Rigidité du processus • Inquiétude des agriculteurs sur le coté récréatif de la démarche quant à la sauvegarde de leur production. RECOMMANDATIONS:	4/5
EXEMPLARITE • Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national	La commune fait le choix de préserver le paysage rural afin de pérenniser l'attractivité de la commune, commune à la fois rurale et proche de la ville.	4/5

- Poursuivre cette action dans le temps.
- Valoriser le périmètre PENAP.



Thème : Préserver le caractère naturel de la commune

Action 36: Protéger les zones remarquables : Vallons des Serres, des Planches et de la Beffe

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Protéger les zones remarquables pour préserver la biodiversité et conserver les caractéristiques naturelles.

REFERENT(S):

Service urbanisme et environnement

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

SIVU, Grand Lyon, Département

ECHEANCE(S):

Action tout au long de l'année.

BUDGET:

2008 : 14 094€ (subventionné) + 14 392€ (non subventionné)

2009 : 31 849€

2010 : 8 446€ (en cours)

→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

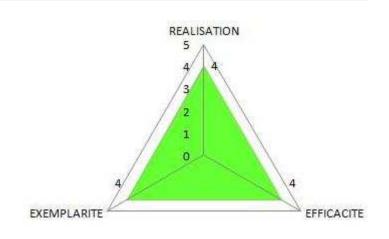
Plan d'action du SIVU

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: • Sauvegarde des amphibiens • Entretien des mares • Gestions des ruisseaux et des sentiers des Serres et des Planches. FAIBLESSES:	4/5
EFFICACITE • Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	RECOMMANDATIONS:	4/5
EXEMPLARITE Conformité réglementaire Non liée à la réglementation Précurseur Label national	Ce patrimoine rural est un atout pour la commune qu'il est nécessaire d'entretenir et de protéger.	4/5

→ PERSPECTIVES :

Poursuivre cette action dans le temps.



Thème: Préserver le caractère naturel de la commune

Action 37: Connaître, faire connaître et protéger la biodiversité actuelle

→ OBJECTIF STRATEGIQUE:

Faire connaître au public la richesse et la diversité des différentes composantes du territoire.

REFERENT(S):

Service urbanisme et environnement

ECHEANCE(S):

Action tout au long de l'année.

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

SIVU, Grand Lyon, Département, associations

BUDGET:

2008 : 19 500€ 2009 : 19 620€

2010 : 20 000€ (en cours)

→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

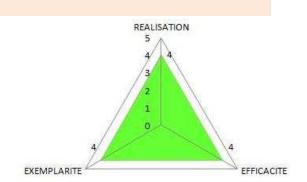
Nombre d'intervention en scolaire, CLSH. Thèmes abordés et nombre de personnes présentes aux réunions publiques.

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: • Intervention de six structures (Arthropologia, Centre ornithologique Rhône-Alpes, Fédération du Rhône pour la pêche et la protection des milieux aquatiques, FRAPNA, Lycée horticole de Dardilly et Naturama) sur quatre thématiques (Découverte, observation et protection de la faune et de la flore, découverte et connaissance des milieux humides, découverte et connaissance des milieux forestiers et les activités humaines qui façonnent le territoire). • 7 classes de Dardilly ont bénéficié des interventions sur les 4 thèmes en 2007 – 2008, et 18 classes en 2008 – 2009. • Création de la Roselière à la Beffe. • Au Bassin du Godefroy, convention d'entretien signée avec le Grand Lyon pour préserver la biodiversité. • Pour les adultes : Balade en Vallon une fois par an à l'automne (environ 50 personnes) et le sentier thématique au Bois de Serre crée en 1995 est en cours de réhabilitation. FAIBLESSES : Action qui est surtout réalisée en direction des enfants. Les habitants dardillois ne sont pas directement concernés.	4/5
 EFFICACITE Pas suffisamment avancée N'atteint pas ses objectifs à ce jour Atteint partiellement ses objectifs Atteint ses objectifs 	RECOMMANDATIONS: • Développer cette action pour les adultes. • Rédiger des articles ciblés sur une famille de fleur ou d'animaux, une espèce, un milieu, des actions et informer le grand public sur le calendrier des sorties naturalistes des associations (CORA, FRAPNA, Naturama, Nature et Découvertes) quand elles se déroulent sur Dardilly et ses alentours.	4/5
• Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national		4/5

→ PERSPECTIVES :

Poursuivre cette action dans le temps et la développer pour les adultes.



Thème : Préserver le caractère naturel de la commune

Action 38: Renforcer la récupération des déchets en décharge sauvage

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Rendre les sites propres en ramassant les déchets mis en décharge sauvage

REFERENT(S): ECHEANCE(S):

Service Cadre de Vie Action tout au long de l'année.

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

BUDGET:

Grand Lyon, CCAS 2007 : 7 400€ 2008 : 5 286€ 2009 : 7 833€

(encombrants)

→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

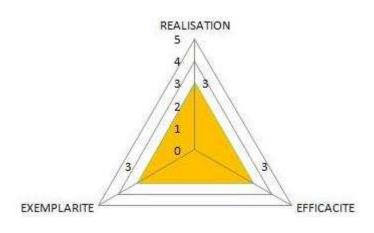
Taux de déchets récupérés par mois.

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: • Ramassage de 46 tonnes d'encombrants en 2009, 29 tonnes en 2008 et 45 tonnes en 2007 qui correspondent en partie aux déchets ramassés dans les décharges sauvages. • Les déchets verts sont davantage retrouvés dans les décharges sauvages au printemps et à l'automne alors que les encombrants sont ramassés en même quantité toute l'année. FAIBLESSES: Difficulté d'enrayer le phénomène.	3/5
EFFICACITE • Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	FREINS: RECOMMANDATIONS: Veille à organiser avec l'appui de la Police Municipale et de la Gendarmerie.	3/5
EXEMPLARITE • Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national	Ne pas laisser les déchets plus de 15 jours sur le site pour assurer une propreté de la commune.	3/5

→ PERSPECTIVES :

Poursuivre cette action pour assurer la propreté de la commune.



Thème: Préserver le caractère naturel de la commune

Action 39: Maintenir l'importance de l'activité agricole

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Préserver une activité agricole et ses moyens de production.

REFERENT(S): ECHEANCE(S):

Service urbanisme Action tout au long de l'année.

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

BUDGET:

Grand Lyon Préemption du Tollet : 8 600€

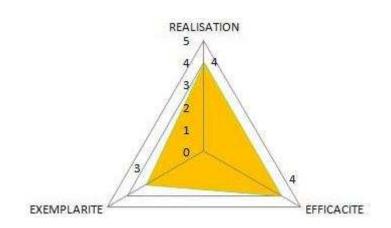
→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

Surface de terrain agricole existant. Les acquisitions en lien avec la SAFER. Nombre d'exploitations agricoles. Nombre de points de vente à la ferme.

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: • Plusieurs terrains en acquisition en lien avec la SAFER: Tollet et une préemption pour un autre terrain est en cours. • De nombreux points de vente à la ferme sur la commune: sur les 9 producteurs qui vendent à la ferme 1 est en cours de cessation. • Mise en place d'un marché forain (avril 2011) FAIBLESSES: Pas de complémentarité entre les productions agricoles, pas d'organisation collective des agriculteurs sur la Commune.	4/5
• Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	FREINS : Le contexte de viabilité économique. RECOMMANDATIONS :	4/5
EXEMPLARITE • Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national		3/5

- Poursuivre cette action dans le temps.
- Développer un point de vente collectif



Thème: Préserver le caractère naturel de la commune

Action 40: Lutter contre la déprise agricole

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Lutter contre l'abandon des terres agricoles en restituant les terrains en friche à l'activité agricole.

REFERENT(S):

Service urbanisme Action tout au long de l'année.

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

Chambre d'agriculture, Syndicat de la commune

→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

Surface des parcelles abandonnées. Surface des parcelles passées de culture à prairie et surface des parcelles mises en jachère.

ECHEANCE(S):

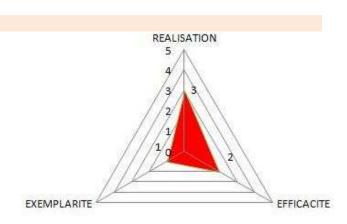
BUDGET:

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	 ATOUTS: Aucun terrain n'a été abandonné ni mis en friche. Aucun terrain n'est passé de culture à prairie. Pas de mise en jachère. En revanche, dans le cadre de la PAC (Politique Agricole Commune), au-delà d'une certaine surface d'exploitation agricole, une partie doit être mise en jachère. Dans le cas de Dardilly, seul Henri Perra possède une surface à mettre en jachère mais cela concerne une petite partie de son exploitation totale, répartie sur plusieurs communes dont Dardilly. Par conséquent, il est impossible de connaître précisément la surface de son exploitation mise en jachère uniquement sur la commune de Dardilly. (Source: Georges Ruitton, Président du Syndicat de la commune) FAIBLESSES: La mise en jachère pourrait se développer compte tenu des prix de l'agriculture (terrains). 	3/5
 EFFICACITE Pas suffisamment avancée N'atteint pas ses objectifs à ce jour Atteint partiellement ses objectifs Atteint ses objectifs 	FREINS: Les moyens d'action sont limités : se sont aux politiques nationales et européennes d'agir. RECOMMANDATIONS:	2/5
EXEMPLARITE Conformité réglementaire Non liée à la réglementation Précurseur Label national		1/5

→ PERSPECTIVES :

Poursuivre cette lutte contre la déprise agricole.



Thème : Préserver le caractère naturel de la commune

Action 41: Etablir et rédiger un guide sur les plantations et le diffuser auprès des habitants

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Créer un guide pour orienter les particuliers sur les plantations, les essences recommandées, les techniques d'arrosage et les données légales.

REFERENT(S): ECHEANCE(S):

Service communication Action qui n'a pas démarrée

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

BUDGET:

Service Urbanisme, Espaces verts, Lycée horticole

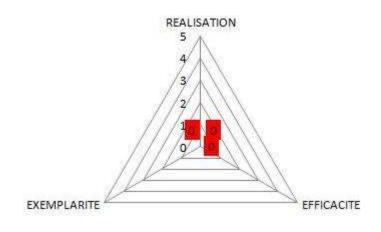
→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS : FAIBLESSES : Action qui n'a pas démarrée	0/5
EFFICACITE • Pas suffisamment	<u>FREINS</u> : Est-ce un manque de budget ? Un manque d'intérêt ? Cette action est-elle vraiment nécessaire ? Cette action relève-t-elle des compétences du service communication ?	
 avancée N'atteint pas ses objectifs à ce jour Atteint partiellement ses objectifs Atteint ses objectifs 	RECOMMANDATIONS: Initialement 2 options étaient possible: - Créer une plaquette expliquant l'intérêt des haies vives, les distances à respecter, les essences à privilégier, les coordonnées des élagueurs sur la commune (présent dans le guide de Dardilly). - Commander au Département du Rhône des plaquettes sur le permis de (bien) planter.	0/5
• Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national		0/5

→ PERSPECTIVES :

• Commander la plaquette au Département s'il est gratuit et le mettre à la disposition des habitants.



Thème 1 : Réduire la consommation de papier

<u>Objectif</u>: Intégrer des habitudes simples dans nos gestes quotidiens et remplacer au maximum les copies papier par l'outil informatique



- Communiquer sur les moyens d'économiser le papier
- Acheter une photocopieuse/scanner



- Utiliser du papier brouillon pour les notes internes
- Limiter le papier mis à disposition de tous
- Valoriser les copies informatiques et limiter les impressions qui en découlent
- Estimer l'écart entre les brochures et plaquettes de communication disponibles et utilisées à l'accueil

Thème: Réduire la consommation de papier

Action 42: Communiquer sur les moyens d'économiser le papier

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Faire des rappels aux agents de tous les services sur la consommation de papier (comment utiliser la fonction brouillon de l'imprimante, imprimer en recto-verso, mettre 2 pages sur une feuille...).

REFERENT(S): ECHEANCE(S):

CCAS, Service finances (Service acheteur)

Actions tout au long de l'année et de manière répétée.

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S): BUDGET :

Service communication 2006 : 16 514,57 € 2007 : 20 051,39 € 2008 : 17 298,45 € 2009 : 17 482,62 €

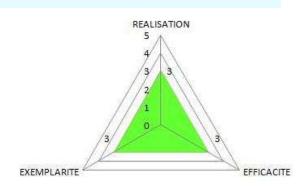
→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

Evolution des budgets des fournitures administratives. Nombre d'articles parus dans TAM-TAM (journal interne) sur le sujet. Taux d'impression des mails.

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	 ATOUTS: Cette action est prise en compte dans la charte éco-citoyen de la mairie, signée par les agents. Suite au questionnaire sur les éco-gestes au travail, on constate que: → 66,7% des interrogés en mairie, utilisent au maximum les impressions en noir et blanc (2,8% rarement), → 30,7% impriment en recto verso, 13,9% de temps en temps et 5,6% jamais. → 38,9% n'utilisent jamais la fonction réduction de l'imprimante (2 pages par feuille) et 2,8% l'utilise tout le temps → 36,1% limite fréquemment la multiplication des documents lors des réunions alors que 13,9% le font rarement. Mise en ligne des MAPA (Marchés publics) : 53 marchés en 2009 et 16 marchés pour le premier semestre de 2010. FAIBLESSES: Les quantités de photocopies n'ont pas diminué. On constate une hausse de 82% des photocopies entre 2006 et 2009. Seules les quantités de ramettes de papier A4 ont diminué de 16% entre 2006 et 2009. 	3/5
EFFICACITE • Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	FREINS: Manque de rappels auprès des agents. RECOMMANDATIONS: Rappeler aux agents les éco-gestes pour diminuer les consommations de papier et le nombre de photocopies. Mettre une banette de papier brouillon près des photocopieurs. Réserver un bac A4 pour du papier brouillon dans les photocopieurs pour les impressions de moindre importance Comptabiliser les feuilles tirées par service, en installant un compteur avec un code propre à chaque service à rentrer avant utilisation.	3/5
• Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national → PERSPECTIVES	Le papier constitue 80% des déchets produits par l'administration. Parallèlement au recyclage, il faut penser à limiter le gaspillage et la multiplication du papier.	3/5

- Poursuivre cette action.
- Rappeler régulièrement les gestes du tri (donner des chiffres sur le recyclage par exemple) à tous les agents y compris les agents chargés de l'entretien des locaux.
- Installer des stickers « Mr Agenda 21 » au niveau des photocopieurs



Thème : Réduire la consommation de papier

Action 43: Acheter une photocopieuse/scanner

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Numériser les courriers au lieu de les photocopier systématiquement.

REFERENT(S):

Service finances, service informatique

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

Services municipaux

ECHEANCE(S):

Achat des photocopieurs en 2006

BUDGET:

Copieur BA 600 (1^{er} étage) : 11 774,32€

Copieur C250 (RDC): 8 128,48€

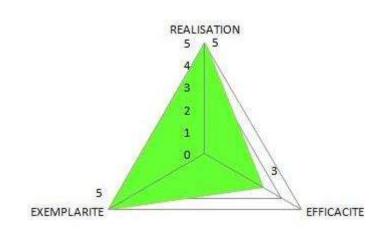
→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

Prix à l'achat du scan, Taux d'utilisation du scan.

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: • Achat des photocopieurs en 2006. • Numérisation de la revue de presse, envoyée à 31 personnes quotidiennement. • Numérisation d'une vingtaine de courriers par semaine. • Le CCAS et la Bretonnière dispose chacun d'un scanner, notamment utilisé pour scanner des courriers et les ordonnances des pensionnaires de la Bretonnière. FAIBLESSES:	5/5
EFFICACITE • Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	FREINS: Difficulté pour connaître le taux d'utilisation. RECOMMANDATIONS: Comptabiliser les feuilles tirées par service, en installant un compteur avec un code propre à chaque service à rentrer avant utilisation. Vérifier que les adresses de scan sont à jour.	3/5
EXEMPLARITE Conformité réglementaire Non liée à la réglementation Précurseur Label national		5/5

- Cette action est terminée.
- Utiliser davantage le photocopieur pour scanner les courriers.



Thème : Réduire la consommation de papier

Action 44: Utiliser du papier brouillon pour les notes internes

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Limiter l'utilisation de papier en utilisant du papier brouillon en interne (notes, rapports, documents de travail).

REFERENT(S):

Tous les services municipaux

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

BUDGET:
Sans objet

→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

Taux d'utilisation du papier brouillon

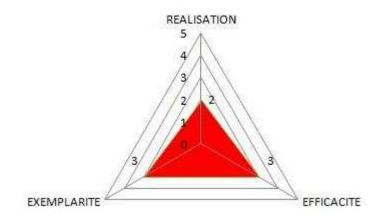
→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: Utilisation du papier brouillon dans les services pour les petites notes: → 55,6% utilisent les feuilles mal imprimées et les versos des fax comme brouillon tout le temps et 11,1% le font rarement ou jamais (questionnaire des gestes éco-citoyens en mairie). → 33,3% privilégient le papier brouillon pour les notes en interne, 13,9% le font rarement et 5,6% le font jamais. FAIBLESSES: Le papier brouillon n'est pas toujours utilisé dans les imprimantes et photocopieurs.	2/5
EFFICACITE • Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	FREINS: Difficulté de connaître le taux d'utilisation, indicateur qui est difficilement maitrisable RECOMMANDATIONS: • Faire régulièrement des notes de rappel aux agents. • Mettre une banette de papier brouillon à proximité des imprimantes / photocopieurs et mettre en place une affiche pour interpeler les agents. • Calculer le nombre d'exemplaires à distribuer lors des réunions pour imprimer que ce qui est nécessaire.	3/5
EXEMPLARITE • Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national	Pour quelques services, l'utilisation de papier brouillon est rentrée dans les habitudes quotidiennes : → Ressources Humaines : utilisation de brouillon pour les notes → Direction Générale des Services : utilisation de brouillon pour les notes et dans les imprimantes → Finances : utilisation de brouillon → CCAS : utilisation de papier brouillon pour les notes internes et dans les imprimantes et photocopieurs. → Aqueduc : utilisation systématique du brouillon pour les fax.	3/5

→ PERSPECTIVES :

• A court terme, rendre cette action efficace :

→ Rappeler aux agents l'utilité du papier brouillon (avec des données chiffrées sur le gaspillage de papier)



Thème : Réduire la consommation de papier

Action 45: Limiter le papier mis à disposition de tous

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Limiter l'utilisation de papier.

REFERENT(S):

CCAS, Service des finances (services acheteurs)

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

Services municipaux

ECHEANCE(S):

Action tout au long de l'année

BUDGET:

2006 : 2 247,9€ 2007 : 2 047,7€ 2008 : 2 413,8€ 2009 : 1 904,7€

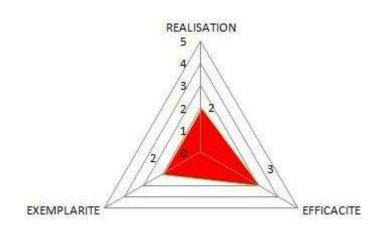
→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

Nombre de ramettes de papier achetées.

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: • La consommation générale de papier a diminué depuis 2006, passant de 750 ramettes pour un coût de 2 247,9€ à 630 ramettes pour un coût de 1 904,7€, soit une baisse de 16%. Cependant elle a augmenté en 2008 avec 820 ramettes de papier commandées et un coût de 2 413,8€. • Mise en place d'une nouvelle procédure dématérialisée pour les demandes d'interventions techniques (Septembre 2010) FAIBLESSES:	2/5
• Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	FREINS : Les ramettes de papier sont à disposition de tous les agents. RECOMMANDATIONS :	3/5
• Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national	• Economie de 343,20 euros pour la mairie.	2/5

- A court terme, rendre cette action efficace.
- Communiquer sur les économies annuelles.
- Communiquer sur les moyens d'économiser le papier.
- Réduire le nombre de bons de commande papier.



Thème: Réduire la consommation de papier

Action 46: Valoriser les copies informatiques et limiter les impressions qui en découlent

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Limiter l'utilisation de papier et valoriser l'informatique.

REFERENT(S): ECHEANCE(S):

Service finance, informatique Action tout au long de l'année

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S): BUDGET :

Services municipaux

→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

Evolution des impressions par photocopieurs. Nombre de cartouches commandées.

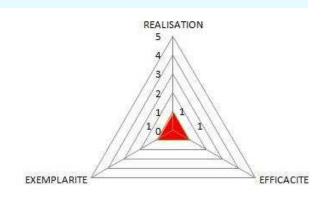
→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: • Service jeunesse: dématérialisation au niveau du papier. Utilisation de blog, facebook, sms • Dématérialisation des procédures d'intervention pour le service cadre de vie (septembre 2010) • D'après le questionnaire sur les éco-gestes au travail, on constate que: → 25% limitent tout le temps la multiplication de document pour les réunions, 36,1% fréquemment et 13,9% le font rarement. → 19,4% préfèrent la projection plutôt que l'impression lors des réunions, 30,6% le font fréquemment et 8,3% jamais. FAIBLESSES:	1/5
EFFICACITE • Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	FREINS: • Les habitudes de travail avec le papier sont ancrées. • Le classement sur le réseau n'est pas optimum. RECOMMANDATIONS: • Faire évoluer le classement sur le réseau • Informer les agents • En informatique : réfléchir à la virtualisation des postes de travail.	1/5
EXEMPLARITE Conformité réglementaire Non liée à la réglementation Précurseur Label national		1/5

→ PERSPECTIVES :

Poursuivre la sensibilisation auprès des agents :

- ightarrow Les inciter à faire de la projection plutôt que d'imprimer.
- \rightarrow En cas d'impression, n'en faire qu'un exemplaire pour deux.



Thème: Réduire la consommation de papier

Action 47: Estimer l'écart entre les brochures et plaquette de communication disponibles et utilisées à l'accueil

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Réduire les tirages des documents de communication pour éviter le gaspillage.

REFERENT(S):

Service communication

ECHEANCE(S):

Action tout au long de l'année

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

Service accueil et services diffusant de l'information municipale

BUDGET:

4 numéros Multiple : 14 832€ (impression)

→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

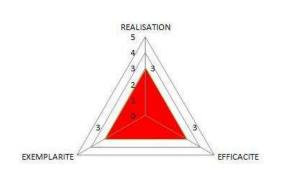
Nombre de brochures disponibles à l'accueil. Nombre de brochures emportées.

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: • Des brochures sur le développement durable sont disponibles à l'accueil pour orienter les habitants. • Depuis 2006, entre 3 350 et 3 550 enveloppes bleues ont été éditées pour 3 200 à 3 300 boîtes aux lettres. • Depuis 2006, 3 800 Multiple ont été édités pour 3 200 à 3 300 boîtes aux lettres. • 8 000 plans de Dardilly ont été édités (financés par la publicité) et 4 000 distribués dans les boîtes aux lettres. • 7 000 plaquettes culturelles sont imprimées chaque année ainsi que 24 000 feuillets avec les spectacles extraits de la plaquette culturelle et distribués dans les enveloppes bleues. • 11 panneaux municipaux, 2 panneaux d'affichage libre et 2 emplacements de banderoles sont à la disposition de la mairie pour diffuser de l'information. FAIBLESSES:	3/5
• Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	RECOMMANDATIONS: Supprimer les feuillets de l'Aqueduc, déjà présents dans les enveloppes bleues et Multiple.	3/5
EXEMPLARITE Conformité réglementaire Non liée à la réglementation Précurseur Label national		3/5

→ PERSPECTIVES:

Poursuivre cette action.



Thème 2 : Organiser le tri des déchets au sein des services

Objectif: Trier afin de permettre une valorisation du papier



- Instaurer le tri sélectif sur les sites municipaux
- Sensibiliser le personnel d'entretien à la démarche
- Installer dans les bâtiments publics un stockage pour piles et le faire savoir auprès de la population

Enjeu : Adopter des comportements responsables Thème : Organiser le tri des déchets au sein des services

Action 48 : Instaurer le tri sélectif sur les sites municipaux

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Instaurer le tri du papier dans les bureaux et communiquer autour de cette action.

REFERENT(S): ECHEANCE(S):

Tous les services municipaux Etiquetage des poubelles (de tri et grises) en 2006

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

Bennes de tri au CTM : Juillet 2004

Services municipaux

Location des bennes de tri au CTM : 6 900 € HT

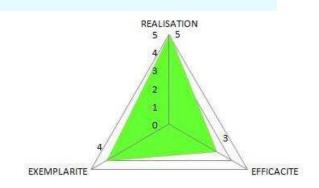
→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

Nombre de poubelles étiquetées. Respect des règles de tri. Nombre d'articles parus sur le tri.

→ EVALUATION DE L'ACTION :

/ LVALOATION	ELACTION:	
REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: • Tous les bureaux en mairie ont une poubelle de tri étiquetée. • Des poubelles grises sont disponibles dans les couloirs de la mairie (Couloir RH, couloir enfance, couloir de service cadre de vie, près de la photocopieuse de l'urbanisme, près de la photocopieuse au 1 ^{er} étage). • Chaque bureau au CCAS et de la Bretonnière dispose de 2 poubelles (1 poubelle grise et 1 poubelle de tri) • Tri sélectif à l'Aqueduc dans les lieux communs (Cafétéria, Cantine) et dans les bureaux. • Tri sélectif au CTM: poubelles de tri dans les bureaux et 3 bennes sont mises à disposition pour les déchets verts, les déchets inertes et les encombrants. • Les équipements sportifs (Gymnase) dispose également de poubelles de tri. • Mise en place du tri au centre culturel de l'Aqueduc et à la maison du Barriot. • Collecte de piles à la mairie et à l'Aqueduc.	5/5
	 Le couloir de l'aile Est de la Mairie ne dispose pas de poubelle grise qu'il faut installer. Les salles d'activités de l'Aqueduc n'ont pas de poubelles de tri (les associations jettent beaucoup de choses souillées). 	
EFFICACITE • Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	FREINS: • Les poubelles ne sont pas forcément bien triées. • La société de nettoyage qui passe 2 fois par semaine au Centre Culturel de l'Aqueduc, ne respecte pas le tri. • Difficulté sur les sites ouverts au public (manifestations) de faire le tri RECOMMANDATIONS: • Faire des rappels réguliers aux agents pour pallier aux erreurs (endroits des poubelles grises, consignes de tri) • Sensibiliser sur les sites ouverts au public et les associations de l'Aqueduc.	3/5
EXEMPLARITE Conformité réglementaire Non liée à la réglementation Précurseur Label national	 Avec environ 80kg de papier utilisé par une personne travaillant dans un bureau en une année, et l'épuisement des ressources naturelles, le tri des déchets est devenu une nécessité. Le recyclage permet de réduire jusqu'à 50% des consommations d'eau et d'énergies. L'objectif du Grand Lyon est de réduire à 20% le refus de tri d'ici 2020. 	4/5

- Mettre des poubelles de tri dans l'aile Est de la Mairie.
- Mettre des poubelles grises aux endroits où elles manquent.
- Sensibiliser les associations et leurs adhérents, notamment à l'Aqueduc
- Former les agents lors de leur prise de fonction
- Instaurer le tri lors des manifestations communales.



Enjeu : Adopter des comportements responsables Thème : Organiser le tri des déchets au sein des services

Action 49: Sensibiliser le personnel d'entretien à la démarche

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Guider le personnel d'entretien des services municipaux.

REFERENT(S):

CTM Dominique Thibaud

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

Service enfance, jeunesse et éducation au développement durable, ABCD Durable

ECHEANCE(S):

Agents formées en 2005

BUDGET:

4 050€ (formation et diagnostic)

→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION :

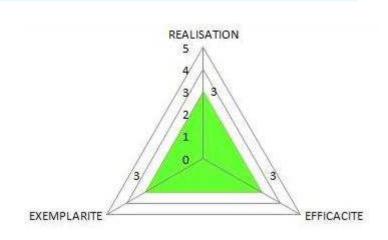
Nombre d'agents d'entretiens sensibilisés. Proportion des produits écolabels. Consommation des papiers essuie-mains.

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: • Tous les agents d'entretiens ont suivi une formation avec « Propre Conseil » sur la méthodologie du ménage et les dosages des produits. • Tous les agents d'entretiens ont suivi la formation de ABCD Durable. • Depuis 2009, MAPA de produits d'entretiens écolabels. Tous les agents d'entretiens utilisent aujourd'hui des produits écolabels FAIBLESSES:	3/5
EFFICACITE • Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	FREINS : RECOMMANDATIONS :	3/5
• Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national	 Le Grand Lyon veut diminuer le taux de refus du tri des déchets de 30% à 20%. Un effort de formation et de communication doit être renouvelé de manière fréquente. 	3/5

→ PERSPECTIVES :

Sensibiliser les nouveaux agents à la démarche engagée par la commune sur le tri.



Enjeu : Adopter des comportements responsables Thème : Organiser le tri des déchets au sein des services

Action 50: Installer dans les bâtiments publics un stockage pour les piles et le faire savoir auprès de la population

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Récupérer les piles pour les détruire dans des conditions adéquats.

REFERENT(S): ECHEANCE(S):

Service Cadre de Vie Collecteurs installés en 2006

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S): BUDGET :

Service Accueil et Aqueduc 334€ les 2 collecteurs

→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION :

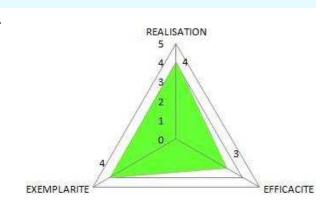
Quantité de piles récupérée par an.

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: • Les 2 sites (Aqueduc et Mairie) dispose d'un récupérateur de piles. • Les 2 collecteurs sont vidés tous les mois mais ils ne sont pas pleins (s'il faut attendre que le bac soit plein, les piles se détériorent et le bac est trop lourd à transporter) FAIBLESSES:	4/5
EFFICACITE • Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	FREINS: • Pas suffisamment d'information pour les habitants (2 articles en mai et juin 2006 : 1 dans le Journal de Dardilly et 1 dans les enveloppes bleues). • Tous les commerces de Dardilly récupèrent les piles usagées. RECOMMANDATIONS:	. 3/5
EXEMPLARITE • Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national	La mairie et l'Aqueduc sont les 2 endroits les plus adéquats pour recevoir les piles des habitants de la commune.	4/5

→ PERSPECTIVES :

Suivant les quantités emmenées à la déchetterie, informer plus ou moins les habitants.



Thème 3 : Favoriser les initiatives éco-responsables

Objectif: Penser à l'origine, la vie et le devenir après utilisation du produit



- Favoriser l'achat de produits équitables, bio ou issus de circuits courts pour les fêtes et cérémonies organisées par la commune
- Inclure dans les marchés publics des critères environnementaux et sociaux
- Orienter les achats courants vers des produits plus respectueux de l'environnement

Thème: Favoriser les initiatives éco-responsables

Action 51: Favoriser l'achat de produits équitables, bio ou issus de circuits courts pour les fêtes et cérémonies organisées par la commune.

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Orienter la commande publique vers des achats respectueux de l'environnement et des conditions sociales de production pour les fêtes et cérémonies organisées par la commune.

REFERENT(S):	ECHEANCE(S):
Service communication	Depuis 2006
PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):	BUDGET:

Commerçants dardillois De janvier

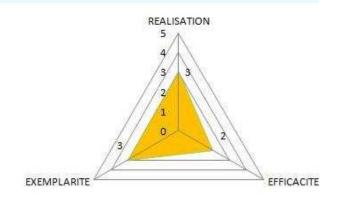
→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION

De janvier à juillet 2010 : 7 100 $\mathfrak E$ de budget nourriture

Nombre de fêtes et de cérémonies concernées. → EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée	ATOUTS: • Les acteurs locaux sont privilégiés (circuits courts). → Les vins et jus de fruits sont achetés aux agriculteurs de Dardilly, sauf pour le vin blanc (Bully). → Pour les traiteurs, achat dans l'ouest lyonnais principalement. → Pour les petits pots, achat à Auchan (commerçant de la commune de Dardilly) → Pour les vœux du maire, se sont les petits commerçants de Dardilly qui sont mobilisés	3/5
En coursAchevéeEn fonctionnement	 (boucher-traiteur, boulangers, pâtissiers, épicerie). Vœux du maire en 2007 : choix d'un traiteur avec du personnel en insertion. Essai d'un traiteur bio pour l'inauguration des jardins de la Beffe. FAIBLESSES : Le traiteur bio est très cher. 	
EFFICACITE • Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	 Pas d'achat de produits issus du commerce équitable. FREINS: Pas de recours systématique aux produits bio. Lors des achats à Auchan, l'attention n'est pas portée sur le respect des saisons (pas de tomates en hiver par exemple) Question liée au budget: si tous les éléments sont bio, le budget devra augmenter. RECOMMANDATIONS: Porter l'attention sur les produits de saison. 	2/5
EXEMPLARITE Conformité réglementaire Non liée à la réglementation Précurseur Label national	Une administration éco-responsable repense sa politique pour acheter mieux et privilégier les critères environnementaux et sociaux.	3/5

- Action à poursuivre dans le temps pour l'améliorer davantage.
- Achats de produits de saison et de produits bio
- Privilégier les circuits courts et/ou petits commerces
- Développer le recours aux produits issus du commerce équitable



Thème: Favoriser les initiatives éco-responsables

Action 52: Inclure dans les marchés publics des critères environnementaux et sociaux

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Orienter la commande publique vers des achats respectueux de l'environnement et des conditions sociales.

REFERENT(S): ECHEANCE(S):
Services finances (Investissement) Depuis 2006

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S): BUDGET:

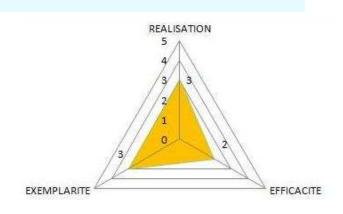
→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION

Nombre de marchés concernés. Proportion de papier recyclé et de produits écolabels. Montants des lots réservés aux établissements employant des personnes handicapées (marché d'entretien des espaces verts).

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: • Produits bio à hauteur de 20% dans les cantines scolaires, Maison Petite Enfance, centre aéré de la Beffe, Bretonnière et Maison du Barriot: dans chaque menu, il y a un élément bio (entrée, plat, dessert, fromage, pain) • Critère chantier propre pour les entreprises du projet de réhabilitation à la Maison du Barriot. • Esats Denis Cordonnier: contrat avec des personnes qui font la mise sous pli des enveloppes bleues. • Impression sur du papier recyclé avec encre végétale pour le journal Multiple. • Machine à café issu du commerce équitable à la mairie et à l'Aqueduc. • Réhabilitation HQE de l'Ecole Grégoire (Label Présat) • Appui d'un AMO HQE pour la construction de l'école de musique BBC FAIBLESSES:	3/5
 EFFICACITE Pas suffisamment avancée N'atteint pas ses objectifs à ce jour Atteint partiellement ses objectifs Atteint ses objectifs 	FREINS : Difficulté d'intégrer ces critères dans tous les marchés publics. RECOMMANDATIONS :	2/5
• Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national	Une administration éco-responsable repense sa politique pour acheter mieux et privilégier les critères environnementaux et sociaux dans les marchés publics.	3/5

- Poursuivre cette action dans le temps
- Cibler les marchés prioritaires, plus mobilisateurs.



Thème: Favoriser les initiatives éco-responsables

Action 53: Orienter les achats courants vers des produits plus respectueux de l'environnement

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Orienter la commande publique pour les achats courants respectueux de l'environnement et des conditions sociales

REFERENT(S):	ECHEANCE(S):
Services finances (Fonctionnement)	2006
PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):	BUDGET:
Tous les services municipaux	Achats courants : 870 335€ en 2009

→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION

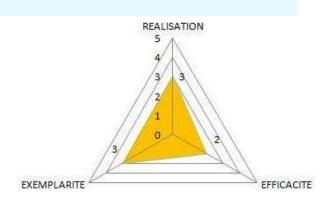
Nombre de marchés concernés. Proportion de papier recyclé et de produits écolabels. Montants des lots réservés aux établissements employant des personnes handicapées (marché entretien des espaces verts).

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: • En 2010, 40% des produits d'entretiens sont des produits écolabels (4 produits sur 10). Chaque produit est testé par les agents d'entretien avant d'être définitivement choisi. • Pour le mobilier, le bois acheté est conforme au label PEFC qui garantit que les forêts sont traitées dans le respect des objectifs du développement durable. • Utilisation de peintures à l'eau quand cela est possible. • Matériel électroménager économe en eau et électricité (Classe A). FAIBLESSES: Tous les produits ne sont pas concernés.	3/5
EFFICACITE • Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	FREINS: • Tous les produits ne peuvent pas être des produits écolabels (efficacité, odeurs, etc). • Les fournitures de bureau n'ont pas de labels (stylos qui coutent plus cher à l'achat et qui ne durent pas plus longtemps que les autres). • Les peintures à l'eau ont une moins bonne tenue dans le temps. Utilisation de peintures qui n'ont pas de labels. RECOMMANDATIONS: • Tester les produits respectueux de l'environnement avant de refuser leur utilisation.	2/5
• Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national	Une administration éco-responsable repense sa politique pour acheter mieux et privilégier les critères environnementaux et sociaux dans les marchés publics.	3/5

→ PERSPECTIVES :

Cibler des certaines dépenses pour mobiliser les services.



Thème 4 : Rédiger une charte de qualité pour les agents

<u>Objectif</u>: Faire adhérer les agents à une charte listant les comportements éco-responsables et des réflexes à appliquer quotidiennement



Recenser les points essentiels à mettre en œuvre pour une meilleure prise en compte du développement durable
 Faire adhérer les agents à la démarche pour la rédaction d'une Charte et des formations de sensibilisation.



- Faire évoluer la charte après le premier retour d'expérience

Enjeu: Adopter des comportements responsables Thème : Rédiger une Charte de qualité pour les agents

Action 54: Recenser les points essentiels à mettre en œuvre pour une meilleure prise en compte du développement durable

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Recenser les éco-gestes des agents.

REFERENT(S): **ECHEANCE(S)**:

Direction Générale des Services 2006: questionnaire aux agents

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

BUDGET: Services municipaux et correspondant Agenda 21 Sans objet

→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION

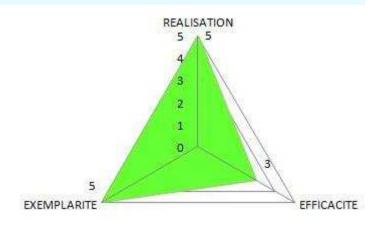
Difficulté de mobiliser des indicateurs fiables

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: • Un questionnaire a été réalisé sur les pratiques des agents en matière de tri, de transports, d'énergie. • Une Charte de qualité a été rédigée. FAIBLESSES:	5/5
• Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	FREINS : La Charte n'est pas signée par tous les agents. RECOMMANDATIONS :	3/5
• Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national	La charte permet à la collectivité d'avoir un comportement exemplaire et de lister, pour les agents, les grands principes d'un comportement responsable.	5/5

→ PERSPECTIVES :

Modifier cette action : Remettre la charte lors de la prise de fonction d'un nouveau salarié.



Enjeu : Adopter des comportements responsables Thème : Rédiger une Charte de qualité pour les agents

Action 55: Faire adhérer les agents à la démarche pour la rédaction d'une Charte et des formations de sensibilisation

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Faire intégrer aux agents les éco-gestes.

REFERENT(S):

Service des Ressources Humaines, Direction Générale des Services

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

Services municipaux et correspondants Agenda 21,

ECHEANCE(S):

Charte: 2008 Formation annuelle

BUDGET:

4 386,89€

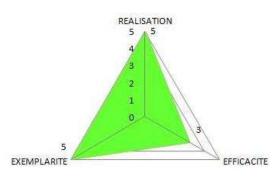
→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION

Nombre d'agents formés. Elaboration de la Charte et diffusion aux nouveaux salariés. Nombre d'agents formés. Elaboration de la Charte et diffusion aux nouveaux salariés.

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: • Des formations ont été mises en place pour les agents : 4 sessions depuis 2006. 111 agents ont été formés sur 174. • La charte de l'engagement éco-citoyen a été signée en 2008. Plusieurs thèmes y sont abordés : - Les achats - Le recyclage - Les déplacements - La maitrise de la consommation de papier - La maitrise de la consommation d'énergie - La maitrise de la consommation d'énergie - La sensibilisation du public FAIBLESSES: 63 agents restent à former.	5/5
EFFICACITE • Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	FREINS: Tous les agents n'ont pas suivi la formation et tous n'ont pas signé la Charte. RECOMMANDATIONS: Action à poursuivre pour former tous les agents, y compris les nouveaux.	3/5
EXEMPLARITE • Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national	Faire adhérer les agents permet d'être dans une démarche d'exemplarité.	5/5

- Action à poursuivre dans le temps.
- Sensibiliser les nouveaux salariés lors de leur prise de fonction.



Enjeu : Adopter des comportements responsables Thème : Rédiger une Charte de qualité pour les agents

Action 56: Faire évoluer la charte après le premier retour d'expérience

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :	
Evaluer la charte éco-citoyen.	
REFERENT(S):	ECHEANCE(S):
Direction Générale des Services	2013 (5 ans)
PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):	BUDGET:
Services municipaux et correspondants Agenda 21	5050211

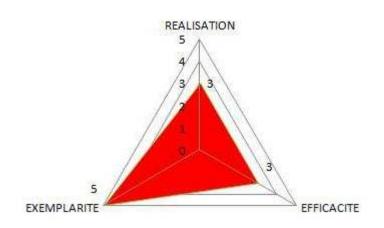
→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: En cours. Un nouveau questionnaire va être prochainement envoyé aux agents pour évaluer l'évolution des comportements et faire de nouvelles propositions pour la charte de l'engagement éco-citoyen. FAIBLESSES:	3/5
• Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	FREINS : RECOMMANDATIONS :	3/5
EXEMPLARITE • Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national		5/5

→ PERSPECTIVES :

Mener cette évaluation par un nouveau questionnaire donné aux agents.



Thème 1 : Promouvoir une pratique associative locale

Objectif : Intégrer les critères de durabilité dans les politiques associatives



- Faciliter l'implication des jeunes dans la vie locale et associative



- Développer et valoriser les projets associatifs et les associations « durables »
- Intégrer le développement durable dans les politiques associatives
- Inscrire le développement durable dans les stratégies de communication pour l'organisation de manifestation
- Combattre toute forme d'exclusion par la pratique associative
- Promouvoir la place des femmes (pratique et postes de responsabilité)
- Contribuer à une gestion et une organisation du sport respectueuses de l'environnement

Thème: Promouvoir une pratique associative durable

Action 57: Faciliter l'implication des jeunes dans la vie locale et associative

→ OBJECTIF STRATEGIQUE:

La vie associative au sein d'une commune participe au maintien du lien social. La Commune doit donc faciliter l'implication des jeunes dans la vie associative en créant des instances.

REFERENT(S):

Service enfance, jeunesse, éducation au développement durable

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

CCAS, Service communication, Service enfance, jeunesse, loisirs et développement durable, Service des sports

ECHEANCE (S):

2008 : Comité de proximité 2009 : Conseil des jeunes

BUDGET:

Sans objet

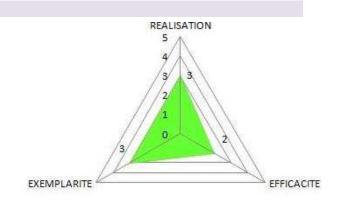
→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

Nombre de jeunes participants au Conseil Municipal, Nombre de jeunes dans les instances dirigeantes, nombre de jeunes participants au conseil de proximité.

→ EVALUATION DE L'ACTION :

Précurseur Label national		
• Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation	La loi Démocratie et Proximité du 27 février 2002 a rendu obligatoire la mise en place des Conseils de quartiers dans les villes de plus de 80 000 habitants. Même si Dardilly n'entre pas dans les obligations de cette loi puisqu'elle ne compte que 8 500 habitants, elle s'est engagée à travers une Charte à mettre en œuvre des comités de proximité.	3/5
 avancée N'atteint pas ses objectifs à ce jour Atteint partiellement ses objectifs Atteint ses objectifs 	RECOMMANDATIONS: • Faire davantage de communication envers les jeunes afin de les faire adhérer et participer aux Conseils de Proximité. • Connaitre le nombre de jeunes impliqués dans les associations sportives et culturelles de la commune	2/5
EFFICACITE • Pas suffisamment	donnent qu'un avis, ils n'ont pas un pouvoir de décision. FREINS: Peu de jeunes présents dans les comités de proximité, seul 1 y participe.	
REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: Les comités de proximité ont été créés par délibération du Conseil Municipal durant la séance du 6 novembre 2008 et par l'adoption d'une « Charte des comités de proximité » et du règlement intérieur. Cet outil au service des citoyens permet une meilleure communication entre les administrés et la municipalité pour dynamiser la vie des quartiers. 7 secteurs, se réunissant au minimum une fois par trimestre, assurent le dynamisme de cette instance sur le principe de la concertation. A l'automne 2009, la municipalité a mis en place le Conseil des jeunes qui permet de donner la parole aux jeunes et d'implémenter des projets venant d'eux et non des adultes. Ce groupe de 18 jeunes âgés de 14 à 18 ans est organisé en 2 commissions (Aménagement, loisirs et sport et culture, événementiel, santé et solidarité). FAIBLESSES: Les habitants participants aux Comités de Proximité n'ont pas intégré le fait qu'ils ne	3/5

- A moyen terme, pour le conseil des jeunes, faire émerger des propositions concrètes de la part des deux commissions.
- Cette action doit être poursuivie dans le temps.
- Mettre une action spécifique sur le Conseil des Jeunes dans le futur plan d'action.



Thème: Promouvoir une pratique associative durable

Action 58 : Développer et valoriser les projets associatifs et les associations « durables »

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Formaliser un projet associatif partagé avec les adhérents (Article 3 de la Charte Sportive).

REFERENT(S):

Service des sports, service culturel

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

Associations locales, Associations sportives locales, Enseignants UFRSTAPS, Mouvement sportif (CDOS), 2

stagiaires UFRSTAPS

ECHEANCE (S): 2008

BUDGET:

500 000€

→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

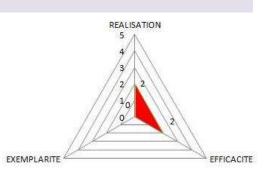
Nombre d'associations ayant rédigé un projet associatif. Nombre d'associations concernées

→ EVALUATION DE L'ACTION :

•		
	ATOUTS:	
	SPORT	
	• Formations encadrées par le CDOS en 2004 (sensibilisation à la méthodologie de projet	
	associatif), par l'UFRSTAPS en 2006 (sensibilisation de projet et management de projet).	
	Participation importante des associations	
	• Présentation structurée et pertinente lors des AG des associations (diaporamas, chiffres, etc)	
	• 4 projets associatifs ont été rédigés à ce jour : Tennis, Basket, Foot et BMX.	
REALISATION	CULTURE	
 Non démarrée 	• Présence dans le règlement de l'Aqueduc pour les associations d'éco-gestes (éteindre les	2/5
• En cours	lumières, faire le tri)	
• Achevée	Programmation de spectacle pour le jeune public « Je trie, tu tries, nous vivons »	
En fonctionnement	• Exposition de l'ALE sur l'eau	
	• Exposition « Arbres et bois »	
	• Accueil d'association dont leur thème et projet sont en lien avec le développement durable	
	FAIBLESSES:	
	Implication insuffisante des stagiaires dans l'accompagnement des associations	
	Renouvellement régulier des dirigeants	
	Crise du bénévolat	
EFFICACITE	FREINS:	
Pas suffisamment	Manque de temps à consacrer au projet (réflexion, élaboration et rédaction)	
avancée	Démarche rédactionnelle difficile	
 N'atteint pas ses 	Difficulté de mise en œuvre	2/5
objectifs à ce jour	RECOMMANDATIONS :	
Atteint partiellement ses	Accompagner individuellement les associations	
objectifsAtteint ses objectifs	• Aide à la rédaction des projets à partir d'une trame proposée par le service.	
EXEMPLARITE Conformité		
réglementaire		
Non liée à la		0/5
réglementation		-,-
Précurseur		
Label national		

→ PERSPECTIVES :

• Poursuivre cette action : les associations dardilloises semblent toujours intéressées par cette démarche (Lors des journées 2010 de formation du CROS, trois associations sportives dardilloises étaient représentées).



→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Thème: Promouvoir une pratique associative durable

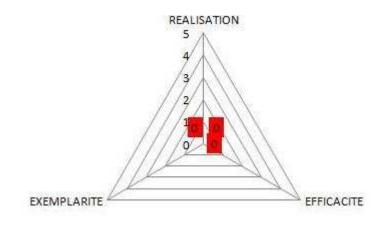
Action 59 : Intégrer le développement durable dans les politiques associatives

REFERENT(S):		ECHEANCE (S):	
DARTENAIRE(C)	ACCOCITIC)	DUDGET	
PARTENAIRE(S)	ASSOCIE(S):	BUDGET:	
→ INDICATEUR(S	S) D'EVALUATION:		
→ EVALUATION	DF L'ACTION ·		
LIALOANON	DE L'ACHON.		
	ATOUTS:		
REALISATION			
 Non démarrée 			0/5
• En cours			
• Achevée			
• En fonctionnement	FAIBLESSES:		
EFFICACITE	FREINS:		
 Pas suffisamment 			
avancée			0/5
N'atteint pas ses			0/5
objectifs à ce jour	RECOMMANDATIONS:		
• Atteint partiellement ses objectifs			
Atteint ses objectifs			
EXEMPLARITE			
• Conformité			
réglementaire			
• Non liée à la			0/5
réglementation			
 Précurseur 			

→ PERSPECTIVES :

• Label national

Développer cette action.



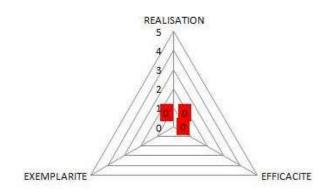
Thème: Promouvoir une pratique associative durable

Action 60 : Inscrire le développement durable dans les stratégies de communication pour l'organisation des manifestations

→ OBJECTIF STRA	ATEGIQUE :		
REFERENT(S):		ECHEANCE (S):	
		BUDGET:	
PARTENAIRE(S)	ASSOCIE(S):	BODGET.	
	`		
→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:		
→ EVALUATION I	OF L'ACTION :		
7 20/120/111011			
	ATOUTS:		
REALISATION			
 Non démarrée 			0/5
• En cours			
• Achevée			
• En fonctionnement	FAIBLESSES:		
EFFICACITE	FREINS:		
 Pas suffisamment 			
avancée			0/5
 N'atteint pas ses 			0/5
objectifs à ce jour	RECOMMANDATIONS:		
Atteint partiellement ses			
objectifsAtteint ses objectifs			
•			
EXEMPLARITE			
• Conformité			
réglementaire Non liée à la			0/5
réglementation			0,3
Précurseur			
Label national			
	<u> </u>		

\rightarrow PERSPECTIVES :

Action à développer



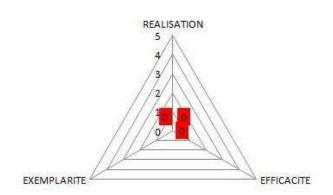
Thème: Promouvoir une pratique associative durable

Action 61: Combattre toute forme d'exclusion par la pratique associative

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :	
REFERENT(S):	ECHEANCE (S):
Pôle PEL	
PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):	BUDGET:
→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:	

ightarrow EVALUATION DE L'ACTION :

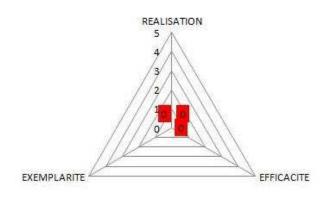
REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: • Mise en place de la carte loisirs en septembre 2009 : permet d'accéder aux spectacles de l'Aqueduc à tarif réduit. 5 – 6 personnes en bénéficient actuellement. Cette carte devrait être étendue au cinéma, à la pratique culturelle et sportive. FAIBLESSES:	0/5
EFFICACITE	FREINS:	
Pas suffisamment	Manque de communication	
avancée		0/5
N'atteint pas ses		0/3
objectifs à ce jour	RECOMMANDATIONS:	
 Atteint partiellement ses objectifs 		
Atteint ses objectifs		
EXEMPLARITE		
• Conformité		
réglementaire		
• Non liée à la		0/5
réglementation		
• Précurseur		
Label national		



Thème: Promouvoir une pratique associative durable

Action 62 : Promouvoir la place des femmes (pratique et postes de responsabilité)

→ OBJECTIF STRA	ATEGIQUE :		
REFERENT(S):		ECHEANCE (S):	
PARTENAIRE(S)	ASSOCIE(S):	BUDGET:	
→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:		
	,		
→ EVALUATION I	DE L'ACTION :		
	ATOUTS:		<u> </u>
DEALICATION	<u>A10013</u> .		
REALISATION			
 Non démarrée En cours 			0/5
Achevée			
En fonctionnement			
Entonetionnement	<u>FAIBLESSES</u> :		
EFFICACITE	FREINS:		
Pas suffisamment			
avancée			- /-
 N'atteint pas ses 			0/5
objectifs à ce jour	RECOMMANDATIONS :		
 Atteint partiellement ses 	RECOMMENDATIONS.		
objectifs			
Atteint ses objectifs			
EXEMPLARITE			
 Conformité 			
réglementaire			0/5
• Non liée à la			0/5
réglementation			
• Précurseur			
Label national			



Thème: Promouvoir une pratique associative durable

Action 63 : Contribuer à une gestion et une organisation du sport respectueuses de l'environnement

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Promouvoir le respect du tri sélectif et une gestion optimisée des fluides.

REFERENT(S):Service des sports

ECHEANCE (S):
Prévues pour 2014

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S): BUDGET:

Associations sportives, services municipaux

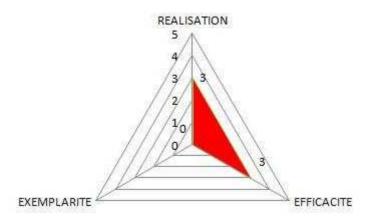
→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

Refus de tri du Grand Lyon, comportement des associations (respect ou non du tri), comportement des agents

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: • Agents très sensibles au tri • Création d'un article spécifique au tri et à la gestion des fluides dans les conventions d'utilisation et de location des équipements sportifs (2009 – 2010) FAIBLESSES: • Associations peu concernées par le tri et la gestion des fluides • Agents peu concernées par la gestion des fluides	3/5
• Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	FREINS: • Manque de lisibilité pour les agents au niveau de la gestion des fluides: peu de retours d'informations sur les quantités d'eau, les factures, etc. • Essoufflement des agents face au non respect du tri par les utilisateurs: bouteilles en verre jetées dans les poubelles grises, etc. RECOMMANDATIONS: • Mise à disposition de bacs supplémentaires • Sensibilisation des associations sur le tri des déchets	3/5
• Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national		0/5

- Publier tous les 3 mois dans les équipements le relevé des fluides pour informer les agents et les utilisateurs.
- Organiser une réunion d'information obligatoire pour les associations sur le tri sélectif.
- Homogénéiser la collecte des ordures et divers détritus dans les équipements sportifs : codes couleurs identiques, bacs de contenances suffisantes, bacs dédiés pour chaque type de déchet, etc.



Thème 2 : Promouvoir une solidarité locale

<u>Objectif</u>: Permettre une solidarité intergénérationnelle, sociale et économique et éviter l'exclusion des populations fragiles



- Favoriser la mixité sociale dans le choix d'opérations d'aménagement
- Soutenir de façon durable les associations à vocation sociale
- Développer des actions intergénérationnelles dans le cadre de la Semaine Bleue nationale
- Pérenniser le système de Navette
- Dresser un diagnostic d'analyse des besoins sociaux (ABS)
- Faciliter la réinsertion par l'emploi des publics en difficulté



- Repenser certains aménagements des bâtiments accueillant du public afin de n'exclure aucune population, notamment les personnes à mobilité réduite

Action 64 : Favoriser la mixité sociale dans les choix d'opérations d'aménagement

→ OBJECTIF STRATEGIQUE:

Répondre aux orientations de la loi SRU qui vise le taux de 20% de logements sociaux.

REFERENT(S): ECHEANCE(S

Service Urbanisme Objectif de 20% à la fin du mandat (2014)

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

OPAC du Rhône, Grand Lyon, DDE, PLH du Rhône, Bailleurs sociaux, Promoteurs privés, CCAS

BUDGET:

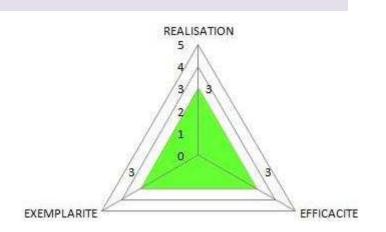
→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

Nombre de logements sociaux construits avec leur typologie (PLS, PLUS, PLAI). Nombre de secteurs de mixité sociale (d'après la loi SRU, des îlots peuvent contenir plus de 30% de logements sociaux).

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: • 3 secteurs de mixité sociale (Hameau du Clair, Bourg du haut et Bourg du Bas) contenant au moins 30% de logements sociaux ont été identifiés + 2 emplacements réservés Route d'Ecully et Allée Arcadie. • 623 logements sociaux en 2009, soit 17,33%. Pour 2010, 36 logements sociaux supplémentaires ont été livrés. FAIBLESSES: Les 20% ne sont pas encore atteints.	3/5
EFFICACITE • Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	FREINS: Coût du foncier à Dardilly Le temps pour mener un projet est long Réactions d'une partie de la population qui font des recours sur les permis de construire des bâtiments. RECOMMANDATIONS: Maintenir la pression sur les porteurs de projets.	3/5
EXEMPLARITE • Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national	La loi SRU fixe à 20% le quota d'habitat à vocation sociale dans le parc de logement de chaque commune de plus de 3 500 habitants.	3/5

- Poursuivre cette action dans le temps pour atteindre les 20% de logements sociaux sur la commune.
- Essayer de promouvoir ces projets le long des axes de transports en commun.
- Communiquer auprès de la population sur les critères d'attribution des logements sociaux.
- Monter des projets de qualité où les logements sociaux sont intégrés au patrimoine du village



Action 65 : Soutenir de façon durable les associations à vocation sociale

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Les associations à vocation sociale jouent un rôle majeur et il est important que la commune les soutienne dans leurs actions.

→ REFERENT(S):

CCAS

→ ECHEANCES :

Attribution de subventions chaque année

→ PARTENAIRES(S) ASSOCIE(S):

Grand Lyon, Associations, services municipaux

→ BUDGET:

Budget d'aide aux associations depuis 2006 entre 10 000 et 18 000€

→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

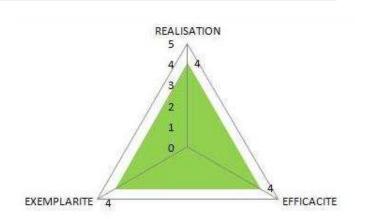
Evolution des subventions versées aux associations au cours des années Evolution du partenariat avec les mises à disposition de locaux

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: Le CCAS aide de manière importante les associations à vocation sociale. 7 associations bénéficient d'un local mis à disposition par la commune (Retraite et loisirs, Les 3 V (Vivre et Vieillir au Village), Club à loisir, ADMR (Aide à domicile), Ligue Handisport, SSIAD (services de soins infirmiers à domicile) et Associations des familles pour y faire un vestiaire) et, suivant les années, entre 7 et 12 associations sont aidées financièrement, pour un montant total de 10 000€ à 18 000€.	4/5
	FAIBLESSES : Pas de critères d'attribution en lien avec le développement durable	
 EFFICACITE Pas suffisamment avancée N'atteint pas ses objectifs à ce jour Atteint partiellement ses objectifs Atteint ses objectifs 	RECOMMANDATIONS:	4/5
EXEMPLARITE Conformité réglementaire Non liée à la réglementation Précurseur Label national	Le développement durable implique la solidarité territoriale, il est nécessaire de permettre à toutes les catégories (âges, sociale, nationalité) de trouver sa place au sein de la collectivité et d'œuvrer contre toute forme d'exclusion.	4/5

→ PERSPECTIVES :

Poursuivre cette action dans le temps et continuer à aider les associations qui en ont besoin.



Action 66 : Développer des actions intergénérationnelles dans le cadre de la Semaine Bleue nationale

→ OBJECTIF STRATEGIQUE:

Mener des actions et des activités ludiques pour rassembler les générations (les enfants, les parents et les anciens).

REFERENT(S):

Foyer La Bretonnière (domicile collectif accueillant en hébergement permanent ou temporaire des personnes âgées)

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

CCAS, Services municipaux, associations

ECHEANCE(S):

Actions tout au long de l'année

BUDGET:

Budget semaine bleue 2007 : 1 267,42€ Budget semaine bleue 2008 : de 750€

→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

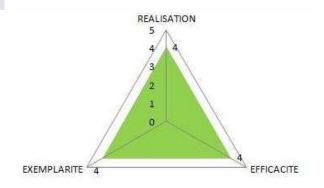
Nombre d'actions intergénérationnelles Nombre de personnes participant à la Semaine Bleue

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: Depuis 2007, la semaine bleue est organisée sur la Commune de Dardilly la troisième semaine d'octobre. De nombreuses activités permettent de rassembler les générations et de diffuser de l'information (Atelier photo, conférences, défilé de mode, cinéma, spectacle musical, petite randonnée, danse, goûter). En dehors de cette semaine, suivie nationalement, des actions ponctuelles sont menées tout au long de l'année: loto, échange avec les élèves du lycée horticole pour les semis du potager de la Bretonnière, travail avec des classes de CM2 sur une mise en parole avec les séniors« printemps de la mémoire », séances de lecture « Lire et plaisir de lire », réseau de visiteurs « Bavard'âge » FAIBLESSES: Difficulté de comptabiliser le nombre de participants seniors notamment. Le déplacement des anciens constitue un véritable frein à la participation aux activités extérieures à la Bretonnière (déplacement à l'Aqueduc par exemple).	4/5
• Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	FREINS : La logistique représente un investissement fort de la délégation. RECOMMANDATIONS : Mobiliser davantage d'acteurs, bénévoles en particulier avec des tâches bien précises pour assurer la logistique.	4/5
• Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national	La semaine bleue est un événement national qui vise à montrer l'implication des personnes âgées dans la vie économique, associative, sociale, culturelle, ainsi que sur les difficultés que rencontrent ces personnes. C'est également un moyen de faire se rencontrer les différentes générations autour d'activités ludiques. Chaque année un thème national (ex : « jeunes et vieux restez connectés ») est développé. La commune de Dardilly a su s'emparer de cet événement national.	4/5

→ PERSPECTIVES :

Poursuivre cette action dans le temps.



Action 67 : Pérenniser le système de Navette

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

La navette est un système de taxi créé en 2004 en partenariat avec le Sytral pour les habitants de la commune. Initialement prévue pour les séniors de plus de 60 ans, elle est, depuis 2006 ouverte à tous les Dardillois n'ayant pas de véhicule personnel. Disponible, sur demande auprès du CCAS, le mardi matin (9h à 13h) et le jeudi après-midi (13H30 à 17H30) pour la somme de 1,50€ le trajet. La Navette se déplace uniquement sur la commune et vient chercher les gens à leur domicile pour les emmener à leur destination (commerces, Vétérinaire, Dentiste, Club retraite et loisirs)

→ REFERENT(S):	→ ECHEANCES:
CCAS	Action qui se déroule tout au long de l'année
→ PARTENAIRES(S) ASSOCIE(S):	→ BUDGET:
Sytral, taxi	Coût de 12 000 € par an pour la Commune.

→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

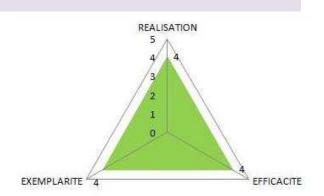
Nombre d'utilisateurs par mois. Nombre de trajets réalisés et vers quels sites. Budget de la Navette

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: La Navette permet à des personnes sans véhicule de se déplacer. → En 2006, ce sont 23 personnes qui ont bénéficié de la Navette avec 1 048 trajets, → En 2007, 20 personnes ont fait 1 394 trajets → En 2008 et 2009, elles sont 16 a avoir utilisé ce moyen de transport et effectué respectivement 1 291 et 1 314 trajets. FAIBLESSES: Peu de personnes en bénéficient (une vingtaine sur l'année, la plupart étant des personnes âgées. Seule une jeune maman en bénéficie de temps à autre) et le coût pour la Commune est important.	4/5
• Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	FREINS : RECOMMANDATIONS : Il faudrait communiquer davantage pour que la Navette soit plus empruntée par les Dardillois.	4/5
• Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national	Cette initiative communale a permis à plusieurs personnes âgées de rompre leur isolement en facilitant leur mobilité.	4/5

→ PERSPECTIVES :

Poursuivre cette action dans le temps.



Action 68: Dresser un diagnostic d'Analyse des besoins sociaux (ABS)

→ OBJECTIF STRATEGIQUE:

Réaliser une étude statistique permettant de décrire la population dardilloise afin de mettre en évidence les besoins sociaux du territoire et les problématiques prioritaires.

REFERENT(S):

CCAS

ECHEANCE(S):

Enquête réalisée entre 2009 et 2010 sur les bases de l'INSEE 2006.

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

Services municipaux, Observatoire Social de Lyon (OSL)

BUDGET:

16 000 €

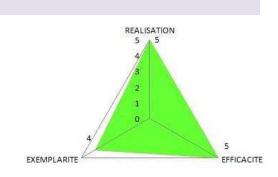
→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

Nombre de personnes habitant Dardilly, nombre de jeunes, de personnes âgées, nombre de couple, quel diplôme, quel lieu de travail, quel type d'habitation

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUT: l'ABS a mis en évidence plusieurs éléments: - Population (pas de profonds changements): diplômée, niveaux de revenus élevé, CSP élevée et une population préservée face à l'emploi. - Formes d'habitat (pas de profondes mutations): l'habitat individuel reste prédominant, les ¾ des résidences sont des grands logements, la part des locataires HLM baisse - Les principales évolutions: rythme de croissance soutenu, augmentation des ménages sans enfants et isolés, augmentation du parc locatif privé. FAIBLESSES: - Une demande de logement social importante - Difficulté de mobilité pour les jeunes - Besoins particuliers des personnes âgées et isolées. - Manque de repérage pour les personnes monoparentales et isolées - Manque de visibilité du CCAS - Augmentation de la précarité en matière d'emploi	5/5
 EFFICACITE Pas suffisamment avancée N'atteint pas ses objectifs à ce jour Atteint partiellement ses objectifs Atteint ses objectifs 	RECOMMANDATIONS:	5/5
• Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national	Cette initiative permet à la Commune de Dardilly d'identifier les données sociologiques et de remédier aux problématiques soulevées.	4/5

- Suivre les indicateurs relevés dans l'analyse et y répondre.
- Mettre en place des actions en direction des séniors et des personnes célibataires isolées.



Action 69 : Faciliter la réinsertion par l'emploi des publics en difficulté

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Le CCAS de la Commune est chargée d'accueillir des personnes (de 15 à 62 ans) en difficulté et de les orienter dans la recherche d'un emploi.

REFERENT(S):

CCAS

ECHEANCE(S):

Action qui se déroule tout au long de l'année.

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

BUDGET:

Services municipaux – Ressources humaines 1 ETP

→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

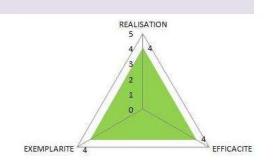
Nombre de personnes placées, nombre de contrats d'insertion en mairie, nombre de contrat ayant débouché sur un emploi, type de formation suivie.

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: • La mission principale du CCAS est d'aider tous les dardillois en recherche d'emploi : → En 2008, le CCAS a reçu 217 personnes. En 2009, elles sont 260 (soit une hausse de 20%). Ces personnes sont principalement venues rechercher des informations concernant la recherche d'emploi (81 personnes en 2008, contre 70 en 2009), une orientation (38 en 2008 contre 91 en 2009) ou encore pour rédiger une lettre de motivation et un CV (33 en 2008 et 35 en 2009). Un nombre relativement important de jeunes 16-25 ans (26%) s'explique par un partenariat important avec le Service Jeunes de la commune, et par l'information donnée par l'Accueil de la mairie et l'Aqueduc. → Accompagnements des contrats aidés (critères définis par le pôle emploi) : ces contrats d'insertion professionnels (CUI − CAE) sont accompagnés par le service emploi de la mairie durant 6 mois à 2 ans. • En septembre 2010, des formations pour les tuteurs des agents en contrat d'insertion professionnel seront proposées en partenariat avec CNFPT. FAIBLESSES:	4/5
• Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	FREINS: Difficulté d'accompagner les personnes et d'avoir des chiffres précis concernant le nombre de personnes ayant trouvé un emploi car elles ne sont pas tenues d'informer le CCAS de leur recherche. RECOMMANDATIONS:	4/5
EXEMPLARITE • Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national		4/5

→ PERSPECTIVES :

Poursuivre cette action dans le temps.



Action 70 : Repenser certains aménagements des bâtiments accueillant du public afin de n'exclure aucune population, notamment les personnes à mobilité réduite

→ OBJECTIF STRATEGIQUE:

Conformément à la loi du 11 février 2005, les Communes de plus de 5 000 habitants doivent mettre en place une commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées (sourds, handicapés visuels, moteurs...) Dardilly se met en conformité avec cette loi et dresse un état des lieux des bâtiments existants. Des aménagements vont être réalisés au cours des prochaines années et pour les bâtiments neufs la question de l'accessibilité sera automatiquement posée.

REFERENT(S):
CCAS

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

Service Cadre de Vie, Cabinet Véritas

ECHEANCE(S):

Etude sur la mise en accessibilité des bâtiments communaux en 2009 – 2010 par le cabinet Véritas

BUDGET:

En cours

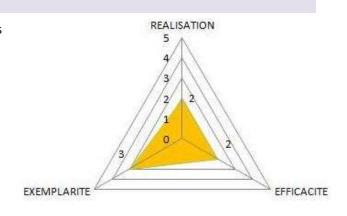
→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

Nombre de bâtiments concernés par l'accessibilité

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: La Commune vient de réaliser l'étude sur le bâti existant avec le cabinet Véritas. La commission accessibilité décidera des éléments les plus urgents à mettre en œuvre. FAIBLESSES:	2/5
• Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	RECOMMANDATIONS:	2/5
EXEMPLARITE • Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national	La commune se met en conformité avec la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, affirmant que les Communes de plus de 5 000 habitants doivent mettre en place une commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées. La Commune a transformé sa commission communale aux personnes handicapées en commission consultative d'accessibilité. Elle est composée, conformément à la loi, de représentants de la commune, des représentants d'association d'usagers et d'associations représentant les personnes handicapées. Le rôle de cette commission est de dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports. Elle doit établir un rapport annuel présenté au Conseil Municipal et faire des propositions utiles de manière à améliorer la mise en accessibilité de l'existant.	3/5

- A court terme, il faut faire les premiers aménagements les plus urgents et les moins coûteux pour la collectivité.
- Sur le long terme, rendre tous les bâtiments existants accessibles et prendre en compte ce critère dans les projets des bâtiments neufs.



Thème 3 : Promouvoir une solidarité internationale

Objectif: Renforcer la mutualisation sur le thème du développement durable avec les villes jumelées



- Échange à organiser à Merzhausen et à Chorleywood sur le thème du développement durable
- Signature conjointe de la charte d'Aalborg



- Proposition d'un plan d'action commun en faveur de Niabina- Hijaj en intercommunalité avec Champagne au Mont d'Or et Limonest



- Proposition d'un recueil des bonnes pratiques individuelles et collectives des communes jumelées

Thème: Promouvoir une solidarité internationale

Action 71 : Echanges réguliers à organiser avec la municipalité de Merzhausen sur le thème du développement durable

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Initié en 1982, le jumelage avec Merzhausen, limitrophe de Freiburg en Allemagne, est une véritable réussite. De nombreuses similitudes réunissent les deux communes comme leur taille, leur proximité avec une grande ville, leur dynamique vie associative. Ces deux communes ont donc décidé de mettre en commun leurs expériences concernant le développement durable (économies d'énergies, préservation du patrimoine et de l'environnement...) et d'échanger sur le sujet.

REFERENT(S):

Direction Générale des Services

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

Service communication, Service culturel, Association de jumelage

ECHEANCE(S):

2006 : Visite d'étude sur le développement durable 2008 : 25 ans de jumelage à Dardilly avec une semaine d'échange sur le thème développement durable

2010 : Présence du maire de Merzhausen à la cérémonie du 8

mai.

BUDGET:

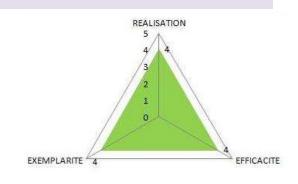
→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: • A Merzhausen, organisation d'un séminaire autour de la politique de l'urbanisme, la politique de la jeunesse, les panneaux photovoltaïques, et visite du quartier de Freiburg et d'une usine d'incinération des déchets. • A Dardilly, séances de travail sur le PADD du SCOT, sur la politique d'urbanisme et l'application du PLU, sur la politique d'Agenda 21 et visite de l'usine électrique du barrage de Pierre Bénite et signature de la Charte d'Aalborg FAIBLESSES:	4/5
EFFICACITE • Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs	FREINS : RECOMMANDATIONS :	4/5
Atteint ses objectifs EXEMPLARITE Conformité réglementaire Non liée à la réglementation Précurseur Label national	En lien étroit avec l'association de jumelage.	4/5

→ PERSPECTIVES :

Poursuivre cette action dans le temps.



Thème: Promouvoir une solidarité internationale

Action 71 bis: Echange à organiser à Chorleywood

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Le jumelage avec Chorleywood, ville située au Nord-Ouest de Londres au Royaume-Uni a été initié en 1997, avec pour objet, de favoriser les échanges culturels entre les deux communes et de favoriser les échanges entre les familles.

REFERENT(S):

Direction Générale des Services

BUDGET:

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

Service communication, Service culturel, Association de jumelage

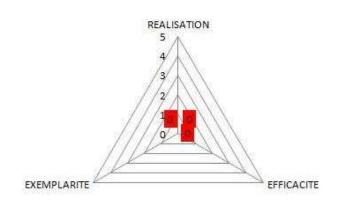
→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

→ EVALUATION DE L'ACTION :

	ATOUTS:	
REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	FAIBLESSES:	0/5
• Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	FREINS : RECOMMANDATIONS :	0/5
• Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national		0/5

→ PERSPECTIVES :

La question est ouverte car les relations institutionnelles sont complexes.



Thème: Promouvoir une solidarité internationale

Action 72 : Signature conjointe de la Charte d'Aalborg

→ OBJECTIF STRATEGIQUE:

Signer la charte des villes européennes pour la durabilité avec la commune jumelle Merzhausen.

REFERENT(S):

Direction Générale des Services

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

Service communication

Echéance(s):

Charte signée le 21 juin 2008 à Dardilly pour les 25 ans de jumelage

Budget:

Sans objet

→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

Signature officielle de la Charte.

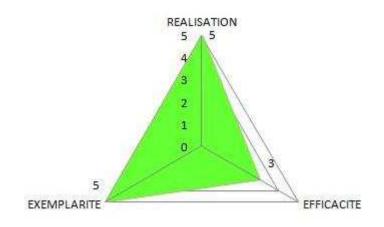
→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: Dardilly et Merzhausen ont conjointement signé la Charte d'Aalborg le 21 juin 2008. FAIBLESSES:	5/5
• Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	RECOMMANDATIONS: Faire vivre cette charte au sein de la commune.	3/5
• Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national	La signature de cette Charte n'est pas obligatoire mais sa signature engage la commune à mettre en place toute action qui favorisera une plus grande durabilité de la société pour les générations futures.	5/5

→ PERSPECTIVES :

A moyen terme, mettre en place les actions de la Charte non prises en compte dans l'Agenda 21 de la commune.

- → Collaborer avec la population, les entreprises (gouvernance)
- → Prévenir la pollution de l'air



Thème: Promouvoir une solidarité internationale

Action 73 : Proposition d'un plan d'action commun en faveur de Niabina-Hijaj en intercommunalité avec Champagne au Mont d'Or et Limonest

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Aider la ville de Niabina-Hijaj en Mauritanie dans le cadre de la coopération décentralisée.

REFERENT(S):

Service culturel

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

Association AIJC, SGAR (financement)

ECHEANCE(S):

2007 - 2009

BUDGET:

115 040€

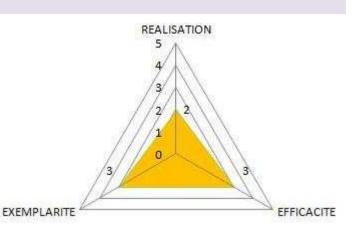
→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: Projet triennal centré 3 objectifs: - Amélioration de la production agricole et des conditions de vie des populations - Diminution de l'insécurité alimentaire - Appui institutionnel (amélioration des ressources humaines locales). FAIBLESSES: • Jumelage qui fonctionne difficilement (culture différente, langue différente, plus de correspondant sur place) • Plus de demande de subventions	2/5
EFFICACITE • Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	FREINS: • Retard dans la réalisation des actions • Circuit institutionnel compliqué • Barrière linguistique RECOMMANDATIONS:	3/5
EXEMPLARITE • Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national	Jumelage intercommunal avec les villes de Champagne au Mont d'Or, Limonest et Dardilly autour d'une convention triennale (2007-2010).	3/5

→ PERSPECTIVES :

Jumelage qui va s'arrêter en fin de convention. Limonest et Champagne au Mont d'Or ont décidé de mettre fin à ce jumelage.



→ OBJECTIF STRATEGIQUE:

Thème: Promouvoir une solidarité internationale

Action 74: Proposition d'un recueil de bonnes pratiques individuelles et collectives des communes jumelées

REFERENT(S):		ECHEANCE(S):	
Direction Généra	ale des Services		
PARTENAIRE(S)	ASSOCIE(S):	BUDGET:	
→ INDICATEUR(S	S) D'EVALUATION:		
→ EVALUATION	DE L'ACTION :		
	ATOUTS:		
REALISATION			
Non démarréeEn cours			0/5
• Achevée	- AUD - 5055		
En fonctionnement	<u>FAIBLESSES</u> :		
EFFICACITE	FREINS : Action qui n'a pas démarrée		
Pas suffisamment			
avancée	25201411121212		0/5
N'atteint pas ses phiestifs à sa jour	RECOMMANDATIONS:		0/3
objectifs à ce jourAtteint partiellement ses			
objectifs			

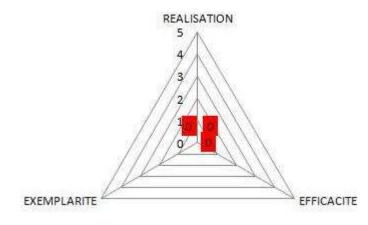
→ PERSPECTIVES :

• Atteint ses objectifs **EXEMPLARITE**

• Conformité réglementaire

• Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national

Action qui pourrait être supprimée car difficilement maitrisable.



0/5

Enjeu « Animer et accompagner la prise en compte du développement durable »

Thème 1 : Sensibiliser les générations futures

<u>Objectif</u>: Rendre les enfants acteurs du développement durable



- Éduquer à l'environnement pendant le temps scolaire et péri scolaire
- Organiser un repas scolaire « commerce équitable », précédé d'une animation sur le commerce équitable
- Informer et associer les professeurs et les animateurs de l'actualité relative au développement durable sur la commune de Dardilly
- Mettre en place un potager pédagogique



- Fournir les outils pédagogiques nécessaires pour certaines animations

Action 75 : Eduquer à l'environnement pendant le temps scolaire

→ OBJECTIF STRATEGIQUE:

Eduquer les jeunes générations au développement durable pour qu'ils soient acteurs du développement durable.

REFERENT(S):

Service Enfance, jeunesse, éducation au développement durable

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

Ecoles, centre de loisirs, accueil enfance

ECHEANCE(S):

2006 - ...

BUDGET:

2 ETP

→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

Nombre d'actions menées. Nombre de classes concernées.

→ EVALUATION DE L'ACTION :

ATOUTS: • Depuis 2006, les 3 écoles de la commune collectent des bouchons (solidarité pour les handicapés).

- Tri des déchets depuis 2008 dans les 3 écoles : il fonctionne bien à Grégoire avec 2 poubelles par classes.
- Intervention de 3 demi-journées du SIVU dans 7 classes en 2007 2008 et dans 18 classes pour 2008 2009.
- Accueil enfance Grégoire : Collecte alimentaire pour les restos du cœur, collecte de jouets à Noël depuis 2009.
- Ecole St Joseph:

→ Travail de toutes les classes sur la thématique « du jardin à l'assiette » en 2009 - 2010. Le projet pour l'année scolaire 2010 – 2011 est « comment les autres enfants ne nourrissent à l'étranger». Cheminement durant toute l'année et pour toutes les classes.

- → Jardin pédagogique avec le lycée horticole de Dardilly depuis 2009.
- Ecole Grégoire :
- \rightarrow Primaire Grégoire : Travail sur le thème de l'eau avec des interventions Frapna en 2010 pour les CE2, et sur les déchets avec la visite du centre de tri pour les CM2 (février 2010)
- → Maternelles Grégoire avait un Jardin pédagogique
- Ecole des Noyeraies :

RECOMMANDATIONS:

- → Visite de la Station d'Epuration de Pierre Bénite avec les élèves de CM1.
- → primaire : lecture de paysages avec la Frapna

• Difficulté de valoriser les travaux effectués.

- → maternelle : depuis 2 ans, création d'un jardin pédagogique avec une association qui fonctionne bien.
- 2009 : intégration du bio et de l'agriculture raisonnée dans les cantines.

FAIBLESSES: • A l'école des Noyeraies, le tri a du mal à se mettre en place

• Aux Noyeraies, manque de place pour les bacs de tri sélectif à l'extérieur.

- Plus de jardin pédagogique depuis les travaux de réhabilitation à l'école Grégoire. Pour l'instant le jardin n'a pas été reconduit dans les projets.
- Pas de projet autour de la réhabilitation de l'école. Le bâtiment n'a pas été oublié mais les enseignants ont peur d'y aller (barrière - danger) durant la phase chantier.

EFFICACITE

REALISATION

• Non démarrée

fonctionnement

• En cours

• Achevée

• En

Pas suffisamment avancée

- N'atteint pas ses objectifs à ce jour
- partiellement ses objectifs
- Atteint ses objectifs
- Atteint

FREINS:

- Réimpulser le tri aux Noyeraies : prévu pour septembre 2010. • Demande de formation de la part des agents d'entretien sur le tri.
- Créer une démarche autour du bâtiment HQE (visite du chantier, rencontre avec l'architecte) : Intégrer le bâtiment dans leur projet d'école.
- Impulsion municipale pour susciter l'adhésion des enseignants.
- Utiliser des produits recyclables pour toutes les manifestations (verres, couverts, assiettes).

• Les enseignants ont un comportement consumériste dans les interventions des associations.

EXEMPLARITE

- Conformité réglementaire
- réglementation
- Précurseur
- Label national

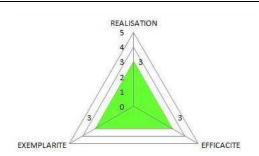
• Non liée à la

L'éducation au développement durable est inscrite dans les programmes scolaires et rentre dans le cadre de leurs projets d'école.

La commune est actuellement en train de travailler sur un plan d'éducation au développement durable.

→ PERSPECTIVES:

Poursuivre cette action dans le temps pour que les actions scolaires soient cohérentes avec les actions du périscolaire.



3/5

3/5

3/5

Action 75 bis : Eduquer à l'environnement pendant le temps périscolaire

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Eduquer les jeunes générations au développement durable pour qu'ils soient acteurs du développement durable.

REFERENT(S):

ECHEANCE(S):

Service Enfance, jeunesse, éducation au développement durable

2006 - ...

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

BUDGET:

Centre de loisirs, accueil enfance Parsonge, Noyeraies, service des sports, SIVU

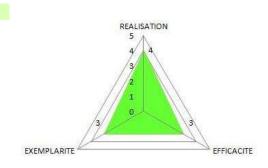
→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

Nombre d'actions menées. Quel est le public concerné ? (classes, centre aéré, jeunesse)

→ EVALUATION DE L'ACTION ·

→ EVALUATION	N DE L'ACTION :	
REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: Accueil enfance Grégoire et Noyeraies : depuis 2006, collecte des bouchons (solidarité pour les handicapés). Mise en place du tri des déchets dans les structures. Activités manuelles avec matériaux recyclés, créations de tableau sur le thème développement durable, astuces du jour (écogestes à destinations des parents et enfants tous les jours), animations autour du jeu sur la thématique du développement durable. Quinzaine du commerce équitable (depuis 2009) CLSH: Jardin pédagogique « les mains vertes » crée depuis 2007 avec les espaces verts de la commune. Vrai projet pédagogique autour du jardin. Compost et récupérateur d'eau dans le jardin. Interventions de la Frapna: Maison hérisson, les petites bêtes, compost et rivière. Jeunesse: Réalisation de 4 films sur 2 ans (2008 − 2009) sur les déchets, les gestes quotidiens, les déplacements, le commerce équitable. Depuis 2009: réalisation d'un circuit VTT avec le SIVU (en cours) Réalisations créatives autour du tri. 2008: séjour camping avec mise en place du tri sélectif et alimentation bio. FAIBLESSES:	4/5
• Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	FREINS: Pour la jeunesse, difficulté de valoriser leurs travaux (films). RECOMMANDATIONS: Utiliser des produits recyclables pour toutes les manifestations périscolaires (verres, couverts, assiettes).	3/5
EXEMPLARITE Conformité réglementaire Non liée à la réglementation Précurseur Label national		3/5

- Poursuivre cette action dans le temps
- Prévoir une ligne budgétaire développement durable pour connaître les dépenses liées aux activités.
- Valoriser les différents travaux.



Action 76 : Organiser un repas scolaire « commerce équitable », précédé d'une animation sur le commerce équitable

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Faire connaître les enjeux du commerce équitable aux générations futures.

REFERENT(S):

Service Enfance, jeunesse, éducation au développement durable

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

Ecoles, société de restauration, accueil périscolaire, centre de loisirs mercredi, grand public, médiathèque, ludothèque.

ECHEANCE(S):

Depuis 2009

BUDGET:

→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

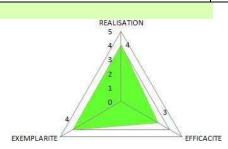
Nombre d'élèves ayant participés. Budget.

→ EVALUATION DE L'ACTION :

/ EVALUATIO	on de l'action :	
REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	 ATOUTS: 2009: semaine équitable: chaque jour un élément équitable. 2010: 486 repas ont été servis. Le prix d'un repas équitable est multiplié par 2 pour la cuisine mais reste identique pour les parents. Tous les produits servis étaient équitables sauf les pilons de poulet. Repas précédé d'une animation sur le commerce équitable: Beaucoup de communication au restaurant scolaire (affiches). Explication du commerce équitable et des produits par les animateurs du service enfance. Animations pendant le temps périscolaire par les animateurs avec des jeux (parcours de la banane), quizz, livres, fabrication de pâtisseries équitables, projection de film, défilé de mode, ateliers créaéquitables, création de slogans publicitaires. Action portée uniquement sur le midi, contrairement à l'année passée ou c'était le midi et le soir Le mercredi: journée thématique sur le commerce équitable à l'Aqueduc, en partenariat avec le centre de loisirs, ouvert au public. « A Scène ouVERTE » pour attirer les jeunes de 15 à 25 ans : concert, stands de jeux et animations sur les transports, la mode, l'alimentation, les technologies, exposition, projection de film, simulateur de conduite FAIBLESSES: Pas de cohérence avec les écoles qui ne semblaient pas informées du repas sur le commerce équitable et des animations proposées. Difficulté de sensibiliser les enfants entre 11h30 et 13H30 après les heures de cours (fatigue, répétition pendant 15 jours du même sujet,). La soirée « A Scène ouverte » n'a pas mobilisé autant de personne que prévu initialement. 	4/5
• Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	FREINS: Les écoles ne sont pas suffisamment associées à ce projet. RECOMMANDATIONS: • Instaurer une dynamique avec les écoles en communiquant davantage auprès des enseignants et décider d'un programme en cohérence avec les activités périscolaires. • Faire intervenir des associations pour amener le discours aux enfants.	3/5
EXEMPLARITE Conformité réglementaire Non liée à la réglementation Précurseur Label national		4/5

→ PERSPECTIVES :

• Pour plus de lisibilité pour le futur plan d'action, rédiger 2 actions distinctes : l'une sur le commerce équitable, l'autre sur le repas dans les écoles.



Action 77 : Informer et associer les professeurs et les animateurs de l'actualité relative au développement durable sur la commune de Dardilly

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Former les animateurs et professeurs pour les rendre acteurs du développement durable

REFERENT(S):

Service Enfance, jeunesse, éducation au développement durable

2007 - ... **BUDGET :**

ECHEANCE(S):

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

Frapna, CNFPT

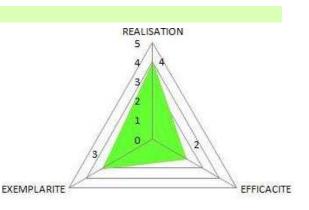
→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

Nombre de professeurs et animateurs informés.

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: • En 2007, organisation d'une matinée pédagogique avec les professeurs de l'école Grégoire, en lien avec l'inspecteur chargé du Développement Durable, et présentation de l'Agenda 21 de la ville • 3 animateurs ont fait des formations avec le Grand Lyon. • Tous les animateurs ont reçu 5 séances de formation avec la Frapna. • Visite du centre de tri de Rillieux-la-Pape • Participation à une conférence développement durable en lien avec le Lycée horticole en juin 2009 • Mr Brocard, DGS et référent Agenda 21, est intervenu sur 2 ateliers de travail avec les professeurs du Lycée Rabelais sur la politique Agenda 21 en juillet 2009. FAIBLESSES:	4/5
EFFICACITE • Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	FREINS: • Aucune matinée pédagogique avec les enseignants des Noyeraies • Nécessité de renouveler cet échange car les équipes enseignantes changent au fil des années. RECOMMANDATIONS: • Les animateurs qui le souhaitent peuvent aller se former au CNFPT dans le cadre du plan de formation de leur service.	2/5
EXEMPLARITE Conformité réglementaire Non liée à la réglementation Précurseur Label national	La formation permet de rendre les individus acteurs du développement durable.	3/5

- Poursuivre cette action : poursuivre les échanges avec les animateurs et professeurs.
- Création de la mission Agenda 21 au sein du service enfance et jeunesse.



Action 78 : Mettre en place un potager pédagogique

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

REFERENT(S):

Service Enfance, jeunesse, éducation au développement durable

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

Espaces verts

ECHEANCE(S):

Mise en place en 2007

BUDGET:

3,40€ par enfant inscrit au centre de loisirs.

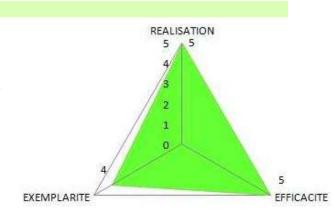
→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

Création du verger. Implication des enfants. Partenariat effectif entre les services enfances, jeunesse et espaces verts.

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: • CLSH: Jardin pédagogique « les mains vertes » crée depuis 2007 avec les espaces verts de la commune. Vrai projet pédagogique autour du jardin. Compost et récupérateur d'eau dans le jardin. • Intervention des jardiniers de la commune au jardin. Suivi du jardin par les espaces verts de la commune. • Rédaction d'un livret pédagogique sur le jardin: quand, comment, budget. • Animations au jardin de la Beffe pour toutes les classes de primaires et de maternelles de la commune (printemps 2010). FAIBLESSES:	5/5
EFFICACITE • Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	FREINS: La motivation des équipes permet la réussite de l'action. RECOMMANDATIONS: • Officialiser l'intervention des jardiniers de la commune à la Beffe. • Formation nécessaire des jardiniers pour obtenir un réel discours pédagogique en direction du public « enfant ».	5/5
EXEMPLARITE Conformité réglementaire Non liée à la réglementation Précurseur Label national		4/5

- Poursuivre cette action
- Officialiser l'intervention des jardiniers de la commune à la Beffe
- Développer une pédagogie identique dans les jardins des écoles.



Action 79 : Fournir les outils pédagogiques nécessaires pour certaines animations

→ OBJECTIF STRATEGIQUE	\rightarrow (OB	JEC ₁	TIF S	TRA	ΓEGI	QUE
------------------------	-----------------	----	------------------	-------	-----	------	-----

Aider les enseignants et animateurs dans leur démarche d'éducation au développement durable

REFERENT(S):

Service Enfance, jeunesse, éducation au développement

durable

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

Ecoles

ECHEANCE(S):

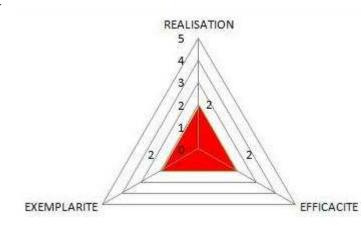
BUDGET:

→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: • Malles de la Frapna : classeurs, fiches techniques sur les petites bêtes, la forêt, les arbustes, construction d'une maison à hérisson • Passeport éco-citoyen du Grand Lyon pour les élèves du CE2 au CM2. • Tracts du Grand Lyon autour des événements nationaux (déplacements doux, empreinte écologique) • Films réalisés par le service jeunesse.	2/5
	FAIBLESSES:	
	Pas utilisés	
EFFICACITE	FREINS:	
• Pas suffisamment		
avancée		2/5
 N'atteint pas ses 	RECOMMANDATIONS:	2/5
objectifs à ce jour	Créer un parcours éducatif durable qui devra être ratifié par l'ensemble des partenaires	
• Atteint partiellement ses objectifs	éducatifs.	
 Atteint ses objectifs 		
EXEMPLARITE		
Conformité		
réglementaire		- 1-
• Non liée à la		2/5
réglementation		
• Précurseur		
 Label national 		

- Développer des outils nécessaires pour des animations et créer un centre de ressources et de documentations d'éducation au développement durable en lien avec la mission éducation au développement durable
- Communiquer sur l'existence d'outils pédagogiques



Enjeu « Animer et accompagner la prise en compte du développement durable »

Thème 2 : Communiquer en direction de la population

<u>Objectif</u>: Communiquer sur les efforts entrepris au sein des services municipaux et entraîner une adhésion progressive de la population



- Communiquer régulièrement sur le développement durable
- Communiquer sur les actions et les possibilités de subventions pour certains aménagements dont les énergies renouvelables
- Communiquer sur le développement durable lors de la journée des associations
- Concevoir certaines publications et/ou courriers sur papier recyclé



- Couvrir des événements nationaux



- Créer une plaquette : lexique du développement durable

Action 80 : Communiquer régulièrement sur le développement durable

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Toucher un large public et mobiliser les dardillois sur la thématique.

REFERENT(S):

Service communication et proximité

ECHEANCE(S):

De 2006 – à aujourd'hui.

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

Services municipaux

BUDGET:

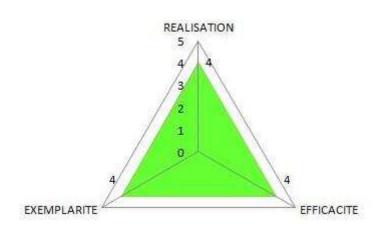
→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

Nombre d'articles parus

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: • Communication importante: → 105 articles développement durable depuis 2006 dans Multiples (Ex. Le Journal de Dardilly) → 65 articles développement durable depuis 2006 dans les Enveloppes Bleues. FAIBLESSES:	4/5
EFFICACITE • Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	FREINS: • Difficulté de mesurer l'impact pédagogique auprès de la population. • Résultat du sondage Multiple : → 64% de gens lisent Multiple → 60% de jeunes ne lisent pas Multiple RECOMMANDATIONS: Utiliser le site Internet comme outil de communication complémentaire au magazine.	4/5
• Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national	Communiquer permet de faire adhérer et de faire connaître les actions entreprises par la commune.	4/5

- Poursuivre cette action dans le temps.
- Faire adhérer la population à la démarche Agenda 21 et l'impliquer davantage.



Action 81 : Communiquer sur les actions et les possibilités de subventions pour certains aménagements dont les énergies renouvelables

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Faire connaître le dispositif d'aides éco-citoyennes pour les dardillois et les dispositifs nationaux de crédit d'impôt et de prêt à taux zéro.

REFERENT(S):

Service communication et proximité

BUDGET:

ECHEANCE(S):

De 2006 – à aujourd'hui.

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

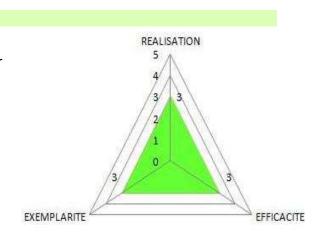
Service Urbanisme

→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: • Action en lien avec l'action n°16 « Envisager un cofinancement des subventions « énergies renouvelables » » • Communication importante dans les enveloppes bleues et Multiple (ex. Journal de Dardilly) → 8 articles sur les énergies des bâtiments communaux et 4 articles sur les subventions énergies renouvelables dans le journal Multiple. → 3 articles sur les subventions énergies renouvelables et 1 sur l'éclairage public dans les enveloppes bleues. FAIBLESSES:	3/5
EFFICACITE	FREINS:	
 Pas suffisamment avancée N'atteint pas ses objectifs à ce jour Atteint partiellement ses 	RECOMMANDATIONS:	3/5
objectifsAtteint ses objectifs		
EXEMPLARITE Conformité réglementaire Non liée à la réglementation Précurseur Label national	Communiquer permet de faire adhérer.	3/5

- Poursuivre cette action dans le temps.
- Proposer de diffuser un tract « subvention » à l'urbanisme pour toute visite concernant les permis de construire (impression en interne).
- Développer les communications sur les dispositifs nationaux.



Action 82 : Communiquer sur le développement durable lors de la journée des associations

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Toucher un large public par une communication ciblée et dynamique sur le stand municipal.

REFERENT(S):

Service communication et proximité

ECHEANCE(S):

De 2006 – à aujourd'hui.

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

Service municipaux, Grand Lyon, ALE, SIVU

BUDGET:

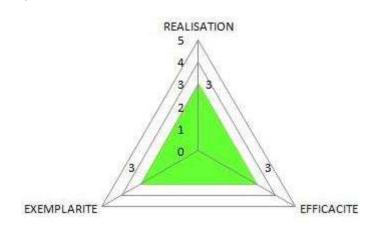
Budget des panneaux développement durable : 1 525€ Prêt gratuit d'exposition du Grand Lyon

→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: • Organisation du tri avec le Grand Lyon • Calcul de l'empreinte écologique • Expositions de 15 panneaux développement durable en 2007 – 2008 (projets municipaux). FAIBLESSES:	3/5
EFFICACITE	FREINS:	
• Pas suffisamment		
avancée		2/5
 N'atteint pas ses 	RECOMMANDATIONS:	3/5
objectifs à ce jour	Mobiliser davantage les élus pour présenter les projets en cours sur la Commune	
Atteint partiellement ses		
objectifs		
Atteint ses objectifs		
EXEMPLARITE		
• Conformité		
réglementaire		2/5
• Non liée à la		3/5
réglementation		
Précurseur		
Label national		

- Poursuivre cette action dans le temps.
- Relancer la rotation des panneaux sur les sites municipaux.



Action 83 : Concevoir certaines publications et/ou courriers sur papier recyclé

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Faire en sorte que le contenant soit en accord avec le contenu.

REFERENT(S):

Service communication et proximité

ECHEANCE(S):

2006 – à aujourd'hui.

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

Ateliers Denis Cordonnier

BUDGET:

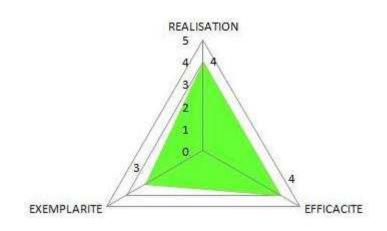
→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

Nombre de publications concernées.

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: • La plupart des publications sont imprimées sur du papier recyclé (Multiple 100%, Enveloppes bleues 100%, Classeur d'accueil des agents 100%) • Achat de papier recyclé pour les tracts en interne. FAIBLESSES: • Difficulté d'avoir 100% de publications sur du papier recyclé car cela dépend du nombre d'affiches ou de tracts et du nombre d'exemplaire. • Aucuns courriers envoyés aux habitants n'est imprimé sur du papier recyclé.	4/5
• Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	FREINS : RECOMMANDATIONS :	4/5
EXEMPLARITE • Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national	S'inscrire dans le calendrier national permet à la commune de sensibiliser et communiquer envers la population.	3/5

- Poursuivre cette action
- Développer la part des courriers aux habitants en papier recyclé : les prochains stocks de cartons de réponse et de papier à en tête seront imprimés sur du papier recyclé.
- Comment associer les écoles et l'achat de papier recyclé pour les classes ? (fournitures scolaires)



Action 84 : Couvrir des événements nationaux

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Communiquer vers la population pour une adhésion progressive.

REFERENT(S):

Service communication et proximité

ECHEANCE(S):

2008 – 2010 : quinzaine du commerce équitable

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

Services municipaux, Grand Lyon, ALE

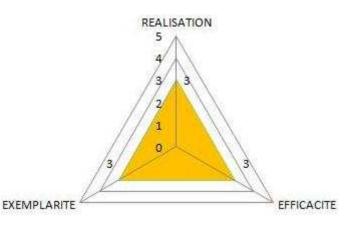
BUDGET:

→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: • Mise en place de la quinzaine du commerce équitable depuis 2008 • « Scène ouVERTE » à destination des 15 – 25 ans en 2010. • Semaine de la prévention routière • Semaine bleue depuis 2007 FAIBLESSES: • Les actions sont souvent réalisées en dehors des semaines nationales. • La quinzaine du commerce équitable est trop longue.	3/5
• Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	FREINS: • Evénements souvent préparés dans un temps très court. RECOMMANDATIONS: • Etablir un calendrier des manifestations l'année précédente pour avoir le temps de préparer les événements. • Sélectionner quelques manifestations (semaine du développement durable, journée de la mobilité, semaine bleue, semaine du commerce équitable) et alterner chaque année.	3/5
• Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national	S'inscrire dans le calendrier national permet à la commune de sensibiliser et communiquer envers la population.	3/5

- Poursuivre cette action
- S'inscrire dans le calendrier national
- Faire une sélection des manifestations de l'année et alterner chaque année
- Communiquer sur les manifestations et mobiliser la population dardillois.



Action 85 : Créer une plaquette : lexique du développement durable

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Communiquer vers la population pour une adhésion progressive.

REFERENT(S): ECHEANCE(S):

Service communication et proximité Prévue pour 2010

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S): BUDGET:

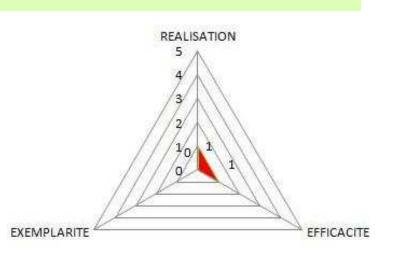
→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: Action à l'étude : réflexion sur les termes du lexique. FAIBLESSES:	1/5
• Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	FREINS : Action en cours de réalisation RECOMMANDATIONS :	1/5
• Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national		0/5

→ PERSPECTIVES :

• Rédiger un lexique du développement durable avec l'ensemble des actions développement durable suite à l'évaluation de l'Agenda 21. (Prévu pour 2011)



Enjeu « Animer et accompagner la prise en compte du développement durable »

Thème 3 : Sensibiliser les agents de la collectivité

Objectif: Faire que les agents soient acteurs à part entière de la politique de développement durable



- Communiquer et sensibiliser les agents au développement durable
- Organiser des sessions de formation
- Participer aux événements « développement durable » sur le Département du Rhône



- Insister sur la transversalité et la mutualisation des connaissances

Action 86 : Communiquer et sensibiliser les agents au développement durable

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Sensibiliser les agents pour qu'ils soient acteurs de la politique de développement durable.

REFERENT(S):

Service communication et proximité, Correspondants Agenda 21, Direction Générale des Services

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

Services municipaux

ECHEANCE(S):

Depuis 2006 : action tout au long de l'année.

BUDGET:

2010 : 1000€ 2009 : 0€ 2008 : 580€ 2007 et 2006 : 0€

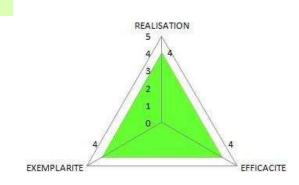
→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

Nombre d'articles parus dans le journal interne. Actions des différents services. Newsletter mensuelle entre 2006 et 2007 (arrêtée en 2007 pour se réorienter sur des articles au sein de la nouvelle formule Tam-Tam).

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: • Depuis 2006, une vingtaine d'articles sont parus dans le journal interne TAM-TAM (tri, solidarité, transports, charte éco-citoyen, Eco-gestes, norme HQE, Education au développement durable, semaine bleue) et 8 articles « Changeons nos habitudes » dans Dardynews. • Dans les endroits clés (WC, cafétéria, salles de réunions), présence de spots « Mr Agenda 21 » qui sensibilisent à la gestion de l'eau, du chauffage et de l'électricité. Actions dans les services : • Il existe des relais dans chaque service grâce aux correspondants Agenda 21. Tous les correspondants ont été formés au développement durable. • Indications des actions Agenda 21 dans le plan de mandat 2008 – 2014 et dans les plans d'actions de chaque service. FAIBLESSES: • Le Tam-Tam ne parait pas assez régulièrement • Actions de saupoudrage.	4/5
EFFICACITE • Pas suffisamment	FREINS:	
avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	RECOMMANDATIONS: • Tenir un cahier de bord des actions développement durable réalisées avec des résultats chiffrés: cela permettrait d'avoir un suivi plus régulier des actions entreprises. • Réaliser des bilans réguliers pour faire vivre l'Agenda 21 et garder une dynamique. • Amélioration de la communication interne sur les actions de l'Agenda 21	4/5
• Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national	La sensibilisation des agents permet de les rendre acteurs de l'Agenda 21.	4/5

- Poursuivre cette démarche de communication dans le temps.
- Mettre des « Monsieur Agenda 21 » près du distributeur d'eau, des photocopieurs...



Action 87: Organiser des sessions de formations

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Sensibiliser les agents pour qu'ils soient acteurs de la politique de développement durable.

REFERENT(S):

Direction Générale des Services, Services des Ressources Humaines.

ECHEANCE(S):

2006 - ...

BUDGET:

4 386,89€

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

Grand Lyon, ABCD Durable, CNFPT.

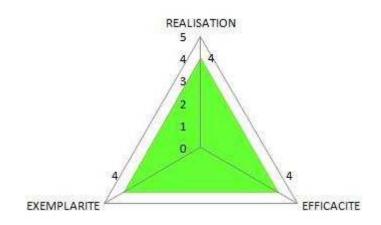
→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

Nombre d'agents formés depuis 2006

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	 Formations des agents dans les locaux de la mairie par l'organisme ABC Durable pendant une journée depuis 2007 (2 sessions en 2007, 1 en 2008 et 1 en 2009). 111 agents ont été formés sur 174. 		
• Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	FREINS: RECOMMANDATIONS: Former les nouveaux arrivants.	4/5	
EXEMPLARITE • Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national	La sensibilisation des agents permet de les rendre acteurs.	4/5	

- Poursuivre cette action dans le temps.
- Mettre en place une formation par an pour sensibiliser les nouveaux agents.



Action 88 : Participer aux événements « développement durable » sur le Département du Rhône

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Informer les agents sur les manifestations développement durable prévues sur le Département.

REFERENT(S):

Service communication et proximité

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

Services municipaux, Organisateurs : Grand Lyon, CNFPT, ALE, CAUE, Lycée horticole

ECHEANCE(S):

2006 - ...

BUDGET:

Sans objet

→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

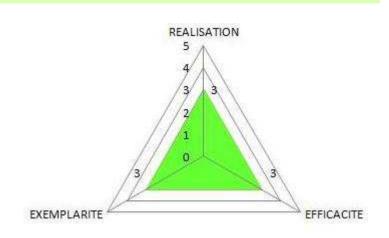
Présence aux conférences, au colloques, visites de sites, etc..., Club des villes durables du Grand Lyon.

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: • Forte présence aux différents événements proposés par l'agglomération → Journée d'études CAUE à Dardilly → Visite du chantier HQE de l'école Grégoire. • Des propositions émergent suites à différentes prises de contact ; permettent d'alimenter les actions des services FAIBLESSES:	3/5
• Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	FREINS : RECOMMANDATIONS :	3/5
EXEMPLARITE Conformité réglementaire Non liée à la réglementation Précurseur Label national	La commune encourage vivement les élus et collaborateurs à assister à ces événements. Ils sont vecteurs de dynamisme et de renouvellement et d'innovation pour l'Agenda 21.	3/5

→ PERSPECTIVES :

Poursuivre cette action.



Action 89 : Insister sur la transversalité et la mutualisation des connaissances

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Mutualiser les connaissances des agents.

REFERENT(S):

Direction Générale des Services, Chargé de mission développement durable au service enfance, jeunesse et education au développement durable

ECHEANCE(S):

2006 - ...

BUDGET:

Sans objet

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

Services municipaux

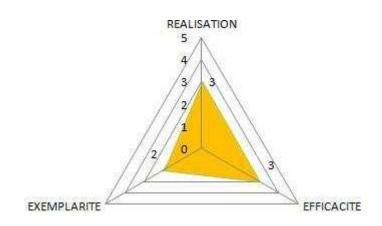
→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

Difficulté de mobiliser des indicateurs.

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: • Mise en place d'un groupe de correspondants Agenda 21. • COPIL Verger, marché forain, Grégoire, Aqueduc. FAIBLESSES:	3/5
• Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	RECOMMANDATIONS:	3/5
EXEMPLARITE • Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national	La mise en place d'un comité de correspondant Agenda 21 permet d'impliquer tous les services et tous les agents. Peu de communes ayant un Agenda 21 ont mis en place un comité de correspondants.	2/5

- Poursuivre cette action dans le temps.
- Tenir un cahier de recommandations pour intégrer les propositions des agents dans l'Agenda 21 au moment de son évaluation.



Enjeu « Animer et accompagner la prise en compte du développement durable »

Thème 4 : Poursuivre la démarche dans le temps

<u>Objectif</u>: Faire une évaluation des actions entreprises, animer, coordonner et innover pour faire vivre l'Agenda 21 local



- Créer un groupe de correspondants chargés du développement durable
- Evaluer les actions de l'Agenda 21 local
- Élargir la participation citoyenne par la création de Comités de Proximité

Action 90 : Créer un groupe de correspondants chargés du développement durable

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Créer un groupe référent de correspondants Agenda 21 chargé de faire le relais auprès des agents de son service.

REFERENT(S):

Direction Générale des Services

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

Frédéric Brocard, Josiane Bouvard, Jacqueline Amalfitano, Séverine Bertrand, Monique Leroy, Christiane Martel, Radhia Dhib, Corinne Fouillat, Sarah Cervellin, Jean-Luc Charverot, Didier Rondeau, Denis Charcosset, Dominique Thibaud, Corinne Montabone, Sébastien Vaire, Mireille Descout, Virginie Demailly, Stéphanie Cyblat, Salim Chaman, Dominique Grajdura, Béatrice Martel et Catherine Guelpa

ECHEANCE(S):

Créé en 2006

BUDGET:

Sans objet

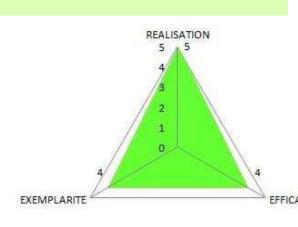
→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

Création du comité

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: • Le comité est composé d'un correspondant, voir deux dans chaque service (soit une vingtaine de personnes), qui se réunissent 2 à 3 fois dans l'année, souvent dans des lieux porteurs d'une action développement durable (Jardin de la Beffe) • Le choix des correspondants s'est fait sur la base du volontariat dans la mesure du possible. • Le comité des correspondants est piloté par Frédéric Brocard, Directeur Général des Services • Discussion des projets et actions en cours pour les services. • Visite des sites municipaux pour analyser leur politique éco-citoyenne. FAIBLESSES:	5/5
EFFICACITE • Pas suffisamment avancée • N'atteint pas ses objectifs à ce jour • Atteint partiellement ses objectifs • Atteint ses objectifs	FREINS: Absence de réunion de ces correspondants depuis septembre 2009. Les informations ne sont pas toujours retransmises dans les services. RECOMMANDATIONS: Redynamiser ce groupe en prévoyant une réunion par trimestre. Cela dépendra des projets développement durable en cours (Lancement d'un Plan Climat, relance d'un nouveau plan d'action Agenda 21) Transmettre à tous les agents les comptes rendus des réunions par mail.	4/5
EXEMPLARITE Conformité réglementaire Non liée à la réglementation Précurseur Label national	Chaque service doit être concerné et mener des actions pour faire vivre l'Agenda 21.	4/5

- Poursuivre cette action dans le temps
- Redynamiser le comité de correspondants.
- Transmettre le compte rendu des réunions à tous les agents et élus.



Action 91: Evaluation des actions de l'Agenda 21 local

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Evaluer quantativement et qualitativement les actions de l'Agenda 21 : construire des indicateurs, connaître celles qui ont été réalisées, connaitre le budget mobilisé, connaitre l'impact sur le développement durable.

REFERENT(S):

Direction Générale des Services

ECHEANCE(S): 2008 - ...

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

Elus, Services municipaux, Groupe des correspondants Agenda 21

BUDGET:

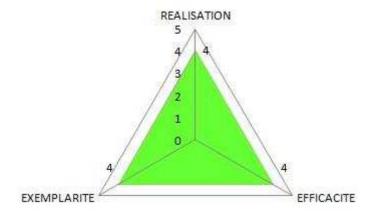
Stagiaire sur 5 mois.

→ INDICATEUR(S) D'EVALUATION:

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: Prise en compte du développement durable: • Les plans annuels des délégations identifient des actions développement durable à mener. • La pierre angulaire du Plan de Mandat 2008 – 2014 est le développement durable. Réfléchir à l'évaluation de l'Agenda 21: • Evaluation succinte en 2008 • Réflexion sur la démarche en 2009. • Evaluation quantitative et qualitative en 2010 avec l'identification d'indicateurs pour chaque actic		
 EFFICACITE Pas suffisamment avancée N'atteint pas ses objectifs à ce jour Atteint partiellement ses objectifs Atteint ses objectifs 	FREINS : Action en cours. RECOMMANDATIONS : Poursuivre cette action et être force de proposition pour le prochain plan d'action.	4/5	
• Conformité réglementaire • Non liée à la réglementation • Précurseur • Label national	L'évaluation de l'Agenda 21 répond à un objectif de transparence. Il s'agit de conduire une réflexion sur l'efficacité de la démarche et d'informer tous les acteurs et partenaires sur l'état d'avancement des actions et projets et ainsi apporter les conditions d'une amélioration de l'action collective. Chaque service est concerné.	4/5	

- Présenter la synthèse de l'évaluation au Conseil Municipal, aux Chefs De Services, aux correspondants Agenda 21.
- Faire le point sur les nouvelles actions et les actions sans suite.
- Présenter un dossier de reconnaissance nationale auprès du Ministère du Développement Durable www.developpement.durable.gouv.fr
- Création d'un livre ou livret ou guide présentant l'Agenda 21
- Etre force de proposition pour le futur plan d'action



Action 92 : Elargir la participation citoyenne par la création de comité de proximité

→ OBJECTIF STRATEGIQUE :

Intégrer la population dans la démarche.

REFERENT(S):

Service communication et proximité

Echéance(s):

2008 : création des comités de proximité

PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S):

Direction Générale des Services

Budget:

→ EVALUATION DE L'ACTION :

REALISATION • Non démarrée • En cours • Achevée • En fonctionnement	ATOUTS: Les comités de proximité ont été créés par délibération du Conseil Municipal durant la séance du 6 novembre 2008 et par l'adoption d'une « Charte des comités de proximité » et du règlement intérieur. Cet outil au service des citoyens permet une meilleure communication entre les administrés et la municipalité pour dynamiser la vie des quartiers. 7 secteurs, se réunissant au minimum une fois par trimestre, assurent le dynamisme de cette instance sur le principe de la concertation. FAIBLESSES:	5/5
EFFICACITE	FREINS:	
 Pas suffisamment 		
avancée		4 / -
 N'atteint pas ses 	RECOMMANDATIONS:	4/5
objectifs à ce jour		
Atteint partiellement ses		
objectifs		
Atteint ses objectifs		
EXEMPLARITE	La loi Démocratie et Proximité du 27 février 2002 a rendu obligatoire la mise en place des	
• Conformité	Conseils de quartiers dans les villes de plus de 80 000 habitants. Même si Dardilly n'entre pas	
réglementaire	dans les obligations de cette loi puisqu'elle ne compte que 8 500 habitants, elle s'est engagée	
• Non liée à la	à travers une Charte à mettre en œuvre des comités de proximité.	5/5
réglementation		
• Précurseur		
Label national		

- Poursuivre cette action.
- Renforcer la pédagogie et la présence des élus pour expliquer la politique conduite.

